BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la semaine.

Vendredi soir, 14 janvier 1859.

Le mouvement a été modéré à cause de 2 jours de fête et de mauvais temps que nous avons eu presque toute la semaine. Cependant la demande de coton, de sucre et de mélasse a été très fair et les prix ont bien maintenus, mais les produits de l'Ouest ont trouvé très peu d'acheteurs.—La farine et les provisions ont été peu recherchées tandis que le maïs a considérablement baissé à cause du faible stock sur place. Il ne s'est pas opéré de changement important dans le fret. Le change est encore [illegible] et tend à la baisse.

Nous avons appris, mardi matin, les nouvelles apportées par l'Arabia et allant jusqu'au 25 du mois dernier pour Liverpool. Il s'était déclaré une baisse [illegible] dans le coton et les ventes de la semaine s'étaient élevées au chiffre de 65,000 balles. Les nouvelles reçues par le Niagara ont paru ce [illegible] nos cotonnes, elles vont jusqu'au 1er [illegible] Liverpool. Il s'était traité 55,000 [illegible] de coton dans la semaine. Le [illegible] qui, [illegible] à la baisse était fermée à la [illegible] ouverture, les [illegible] à la baisse de 1 1/8 [illegible]. Le middling Orleans avait baissé de 1 1/8 [illegible]. Les nouvelles de Manchester étaient favorables.

COTON—Arrivé depuis le 7 courant, 63, 32 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 23,14—Gênes 3,160—Hambourg 1224—Barcelone 921—Queenstown 4,126—Brest 6—Boston 5,828—New-York 231 et Philadelphie 312—Ensemble 37,304 balles. Ce qui fait une addition au stock de 16,244 balles et laissant en main, y compris ce qui se trouve à bord des navires non expédiés, un stock de 445,666 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1858		79,764
Arrivé la semaine dernière	53,636	
Arrivé précédemment	1,016,606	1,069,643
		1,080,407
Expédié durant la semaine	37,394	
Expédié précédemment	616,917	654,311
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		415,096

Samedi étant un jour de fête, il se présenta peu d'achat sur le marché et les transactions n'excédèrent pas 5 500 balles. Lundi, la demande fut [illegible] 1500 balles, sans variations [illegible]. Mardi et mercredi, il plut, la demande fut que modérée, et il se vendit, dans les deux jours, 17,000 balles aux prix antérieurs. La demande a été très bonne, hier, à des prix en pour plus faibles et il s'est traité 20 500 balles. Les transactions d'aujourd'hui comprennent environ 12,000 balles. [illegible] qui porte les opérations de la semaine à 53 000 balles: Prix à la clôture:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	6¼@ 7—
Ordinaire	9¾@9
Bon ordinaire	10¼@10¼
Low Middling	11¼@11¼
Middling	11 @12
Good Middling	11 @12
Middling Fair	12¼@12¾
Fair	— @—

TABAC—Arrivé depuis le 7 courant, 352 boucauts. Expédié pendant le même laps de temps, pour Charleston 5, et Brest 6—Ensemble 10 boucauts—Stock en main et à bord de navires non encore expédiés, 23,502 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main au 1er septembre 1858		29,764
Arrivé durant la semaine	352	
Arrivé précédemment	6,206	6,558
		35,651
Expédié durant la semaine	10	
Expédié précédemment	12 139	12,149
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		23,502

La demande a été assez bonne, mais peu de planteurs acceptent les prix qui leur sont offerts.—Les transactions comprennent à peine 550 boucauts [illegible] particulières, excepté 40 boucauts à 5¾, 30 à 6½ 12 à 7¾ et 20 à 5¾@5¾ cts la livre et quelques autres petits lots aux mêmes prix.

Lugs Factory	5 @5¾
Planters' lugs	5¾@5¾
Feuille, inférieur à commun	6¾@6¾
Fair à fine	7¼@8¾
Clarksville choix, &c,	9 @10¾

SUCRE—Il y a eu bonne demande et l'approvisionnement ayant été modéré les prix généraux ont [illegible] pleins. Les ventes de la semaine ont atteint le chiffre de 10,000 boucauts dont 2500 achetés aujourd'hui.

Inférieur	3¾@4¾
Commun	5 @5¾
Fair à Fully Fair	5¾@6
Prime et choix	6¾@7
Clarifié et raffiné	7 @9

Environ 1200 boucauts ont été vendus sur plantation durant la semaine, aux prix de 5¾, 5¾, 6, 6¼ et 6¾ cts la livre.

MELASSE—Bonne demande pour l'expédition. Les transactions ont atteint le chiffre de 12000 barils dont la plus grande partie à 26½@28 cts l'inférieure et [illegible] la prime et le choix en barils. [illegible] demi-baril s'est d'abord vendu à 32@33½ cts, mais vers la clôture, de 29@29½ et 30 le prime et le choix, en baril, et 32½@33 cts en demi-baril. Plusieurs récoltes (environ 3500 barils) ont été vendues sur plantation, dont la plus grande partie à 28@26 c le gallon dans la citerne.

FARINE—Demande très faible. Il s'est traité à peine 7 000 barils à $4 85@$5 la superfine, $5 12½@5 25 la fancy, $5 50 la double extra, 5 75@$6 la triple extra. $6 15@$6 25 la fancy de [illegible] sans marque.

BLE—Environ 25 0 sacs à 87½@$1 le blanc ordinaire et fair et environ $1 20 le choix de blanc [illegible].

MAIS—Les vendeurs obtiennent des prix bien plus élevés—Environ 9,000 sacs ont été placés [illegible] semaine, aux prix de $1 10@$1 05 pour l'inférieur à l'ordinaire de 90 cts@$1 pour le jaune et le blanc supérieur et [illegible] grande partie à $1 15.

AVOINE—Environ 6000 sacs de St-Louis se sont vendus pendant la semaine à des prix variant de 70 à 75 cts le boisseau pour l'ordinaire et le vieux prime.

SON—Les prix du son ont varié de 90 cts@ $1 10 les 100 livres. La plupart des transactions ont eu lieu à $1 les 100 livres.

FOIN—Environ 4 000 balles à $17 50 à $18 50 à $19 à 50 le bon qualité du Nord, prime de l'Ouest.

PORC—Marché calme. 1000 à 1200 barils à $16 [illegible] le baril de mess, la plus grande partie à $18.

BACON—Faible demande. Environ 500 boucauts [illegible] les épaules 9@9½, le plain côtes [illegible] les jambons [illegible]

VIANDE—50,000 livres à 6¾ cts les épaules, 7½ [illegible] les côtes et 7¾ cts les jambons. Quelques petits lots à des conditions particulières.

BŒUF—Marché très calme—Rien depuis les dernières transactions qui ont eu lieu à $16 le mess et $14 pour le prime. Prix nominaux.

BEURRE & FROMAGE—Le bon beurre de l'Ouest est tenu 19 [illegible] 15 cts et le fromage 7½ [illegible] 9 cts, suivant la qualité.

GRAISSE—Marché ferme mais demande modérée. Environ 1500 barils et tierçons à 10@10¾ et 10¾ cts l'inférieur à bon No 1 et 11¼@11¾ la nouvelle et la vieille prime. Quelques douzaines de barillets à 11¾@12¾ cts la livre.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Nous cotons la corde du Kentucky à 11¾@14 cts la yarde 1200 pièces toile faite à la main et à la vapeur. Dans la toile de l'Inde, quelques petits lots à 13 cts la yarde. La demande de corde a été faible à 9¾@[illegible] la corde faite à la main et la fantaisie faite à la machine. Il s'est traité environ 1000 à 1500 rouleaux.

SALPETRE—Très peu recherchés. Prix nominaux 11¾ cts les vieux légers à extra épais. Nous n'avons aucune vente à rapporter.

CAFE—Demande fair. 12,000 sacs à 10¾ @11¾ c le fair, 11 le fair @ good fair et 11¾ cts le prime.

SEL—Nous cotons le sel de Liverpool à 85 cts le gros et 64 à 70 cts le sac des chargements qui ont eu quart à un tiers de fin.—Un chargement de 10,000 boisseaux de l'île Turque dernièrement à 18 cts le boisseau. On tient le sel en entrepôt qui ont eu lieu à des conditions particulières.

WHISKY—Marché calme. Quelques centaines de barils dont la plus grande partie à 24@25 cts le rectifié et à peu près 25½@26 le baril de commun, fermant à 26@27 cts pour le rectifié.

RIZ—Nous cotons le prime de la Caroline à 3¾@4 pour les prix sur les lieux, avec 3,00 boucauts aux mêmes prix. Les détenteurs demandent 4@4¾ la livre.

CHANDELLES—Les chandelles de l'Etoile ont trouvé peu d'acheteurs à 17¾@18 cts les légères et 19 à [illegible]. Ventes de quelques petits lots à 18 les légères et 23 cts la livre de pesantes.

LARD—La dernière vente annoncée comprend 100 barils de suif fait en ville à 10 cts la livre.

CHAUX—Deux chargements (5300 barils) de chaux Rockland ont été vendus dernièrement $1 25 à $1 30 le baril.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—Environ 500 barils en lots, 48@50 cts le gallon, suivant l'état, etc.

RESINE—Quelques centaines de barils à $1 46¾ 1 55 @ 1 75 le No 2. $1@$2 50 le baril de No 1, et $4@4 [illegible] le choice Virgin dip.

HUILE DE GRAISSE—85 @ 95 cts le gallon de bonne qualité à prime préparée pour l'hiver.

HUILE DE GRAINE DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 75@80 cts le gallon.

ALCOOL—On peut coter cet article à 45 @ 48 cts le gallon, suivant la preuve.

PEAUX—Nous cotons les peaux des Attakapas à 10@13¾ c les sèches salées; les Flint du Mexique à 15@17 cts les épaisses et légères.

MOUSSE—La mousse grise s'est vendue sur la Levée 1¾ @ 1¾ cts et la noire 3@4 et 4¾ cts les lots de bonne qualité à très propre.

CHANGE—Marché très lourd et tendance à la baisse, toute la semaine, dans la plupart des bills. Nous cotons: Sterling 108¾@109¾.—France, 5 fr 23¾@5 fr 25¾. — Traites sur N-York à 60 jours 1¾@1¾ pour cent d'escompte. Traites à vue sur New-York ¾@¾, c. d'escompte.

FRET—Pas de mouvement mais les prix se sont bien maintenus. Peu de navires américains et deux navires étrangers pour Liverpool, le premier à ¾ et le second à 15@31 d. le coton, un ou deux pour l'Europe à des conditions particulières, et deux pour Boston à ¾ cts le coton. Les navires ont pris des compléments de fret pour Liverpool à 15@33 d, pour le Havre à 1 c. et pour Brême à 1 c.—Steamers pour New York et Boston à 83 50@$4 50 le boucaut; mélasses, $1 50@$1 60 le baril.

Mississippi Military Institute

Dirigé par A. GREEN, propriétaire,

A Pass-Christian, Mississippi.

CETTE institution, dont le succès a toujours été croissant depuis son établissement en 1852, est située sur le bord du Golfe, dans un endroit parfaitement adapté; elle ne laisse rien à désirer pour les soins physiques et intellectuels ainsi que pour la salubrité, n'y ayant eu jusqu'à ce jour aucun cas de fièvre jaune ni d'aucune autre espèce, même pendant les épidémies de 1853 et de cette année.

L'institution n'admet que 60 élèves; les plus jeunes (et les autres en cas de besoin) reçoivent des soins tout maternels de l'épouse et dans la famille du directeur. Les enfants sont admis à l'âge de 9 à 12 ans, ils sont soumis à une bonne et bien entendue discipline militaire, et ils peuvent rester à l'établissement jusqu'à ce que leur éducation soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession.

Le plan de l'école, quoique militaire de forme, comprend un système d'éducation général et très étendu. Les progrès et la bonne tenue des élèves sont l'objet de la constante sollicitude du directeur qui s'occupe particulièrement à l'enseignement de la langue anglaise et à donner une bonne prononciation aux élèves. Un soin tout spécial sera apporté à compléter l'éducation commerciale des élèves. La tenue des livres et toutes les branches de la comptabilité commerciale seront enseignées par un professeur expérimenté en anglais et en français par un ancien élève de l'école supérieure du commerce de Paris.

Les classes continuent sans interruption toute l'année. Quelques élèves peuvent être reçus en ce moment, les parents qui voudraient y envoyer leurs enfants, peuvent s'adresser pour plus amples informations aux personnes suivantes qui ont des fils ou parents faisant leur éducation à l'école: MM. J B Plauche Jr., P Marcoudet, Chs E Forstall, Jas Urquhart et A Foster Elliot, à la Nlle-Orléans, ou par lettre à A Green, surintendant.

19oct—6m Pass-Christian, (Miss)

EXPRÈS DU SUD

DE HERDING & Co.

Bureaux—Sous l'Hôtel St-Charles, N.-O.

CETTE compagnie a été organisée pour faire des affaires générales d'EXPÉDITION PAR EXPRÈS. Elle expédie à destination des espèces, des billets de banque, de la bijouterie, des marchandises, des bagages et colis dans toutes les parties des Etats-Unis ainsi qu'à la Havane.

Nous sommes prêts aussi à faire des affaires d'expédition en général dans la ville, pour tout ce qui arrive ou est envoyé par le chemin de fer des Opelousas.

Nous prendrons et nous livrerons, avec promptitude et à des prix raisonnables les bagages, le fret, et les colis dans toutes les parties de ville de la Nlle-Orléans.

Les marchands, les planteurs et les citoyens peuvent s'en rapporter à cette compagnie pour expédier les moindres objets à leur destination, et nous sollicitons respectueusement une part du patronage public.

Bureau pour la réception et la remise des colis arrivés ou à envoyer par le chemin de fer des Opelousas, sur tous les points de son parcours.

☞ Agent autorisé de l'Exprès de Bremballer & Co, pour l'île de Cuba.

W. E. REDDING,
T. B. THAYER, } Propriétaires.
W. H. HANNING.

13 déc—

Donnelly, Bezzina & Co.

Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,

Nos 66 et 70, rue Tchoupitoulas,

Près Poydras, Nlle-Orléans.

Pommes de terre, oignons, fèves, beurre, fromage, saindoux, porc, farine, etc. [illegible]

POMMES de terre [illegible] à vendre par V & E MANGHAM,

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 15 janvier 1859.

LA JUIVE, grand opéra, Halévi.

☞ On commencera à 7 heures.

Dimanche—L'ECLAT DE RIRE — LE COPISTE—LES DEUX AVEUGLES.

Lundi, 17, 1re Rep. **Les Dragons de Villars.**

Théâtre St Charles.

SAMEDI soir, 15 janvier 1859.

Bénéfice d'adieu de Mlle Avonia Jones—ADRIENNE THE ACTRESS, tragédie—SL. ROMEO, vaudeville.

Théâtre des Variétés.

SAMEDI soir, 15 janvier 1859.

THE VICTIMS, comédie—CRACOVIENNE, pas de deux—THE PEOPLE AND LAWYOR, vaudeville.

Prix d'entrée—1ères et 2des, et parquets, 75 cents; loges (aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur) 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.

☞ Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 4 heures.

AVIS—Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie. Le spectacle commence à sept heures.

AMPHITHEATRE ET MUSÉE DE

SPALDING & ROGERS.

Coin St-Charles et Commercial Place.

CIRQUE DE LA Nlle-ORLEANS

EQUITATION, ACROBATES et GYMNASE—Spectacle amusant tous les soirs et le SAMEDI A MIDI.

ALEX MONTARG, le squelette vivant, est au Musée. Mlle LOYALE, de Paris, déboute à midi

Entrée—A l'amphithéâtre..........51 cents
Au muséum..........25 "

LES CAMPBELL

Sont maintenant au MASONIC HALL, rue St Charles.

TOUS LES SOIRS.

Ils joueront tous les soirs jusqu'à nouvel ordre. Troisième semaine des célèbres ORIGINAL CAMPBELL MINSTRELS de RUMSEY ET NEWCOMB. INSTRUMENTS EN CUIVRE et TROUPE DOUBLE.

Dix-huit artistes sans rivaux—Chansons et danses nouvelles tous les soirs.

La troupe la plus nombreuse du monde.

Les portes s'ouvrent à 7 heures. Le spectacle commence à 7 heures et demie.

PRIX d'entrée, 50 cents.

10janv P. A. CLARK, agent.

Musée de Vannuchi,

Rue St-Charles, No 107.

OUVERT DE 10 HEURES A. M. A 10 HEURES P. M. Arrivée des Mozart Minstrels—Dix artistes distingués.

Le Signor Vannuchi a l'honneur d'annoncer au public qu'il a engagé les célèbres MOZART MINSTRELS qui débuteront ce soir, JEUDI, 9 du courant, sous la direction de M. E. Bowne.

Outre cette nouveauté et la magnifique collection de FIGURES DE CIRE mues par la machine, il a engagé, pour quelques temps, le colonel SLYMAKER qui exhibera au Musée les **Trois merveilleuses Curiosités**, Mlle LIZZIE HARRIS, âgée de 24 ans, de taille de 5 pieds 5 pouces, pesant 650 livres, son bras mesurant 2 pieds de circonférence et sa taille e 5 1/2 pieds de tour.

Sa sœur Mlle LAURA HARRIS, de 15 ans, sa taille est que de 32 pouces. Cette enfant est remarquablement faite et très intelligente.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, a 18 ans; sa taille est de 30 pouces, et il pèse 24 livres.

☞ Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix. Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 heures. A. M à 10 heures P. M.—il y a spectacle les samedis et les jours de fête, à midi.—Programme nouveau tous les soirs—Voir les petites affiches.

9 déc

Grand Bal paré de bénéfice

POUR ETRE DONNÉ PAR LA

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

DANS la salle, rue de la Vieille-Levée, entre les rues Ursulines et St Philippe.

Dimanche soir, 16 janvier 1859.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—

Membres du Bureau d'Administration.

Comité d'invitations et de réceptions.

Jose Barba Jr,	M. C. Blasco,	J. J. Vanner
Achille Lafond	Antonio Luiz,	Jose Rivas
	R. Koch.	

—DIRECTEURS DANS LA SALLE—

J P Montamat,	Jos Seither,	J C Bauer,
M Vegas,	H Glenier,	Geo H Rieger,
T E Cames	J B Gonst,	Pre P Bartolo

Pour les demandes d'invitations pour dames, s'adresser à la "Nouvelle Salle Lusitane" ou les susdits comités se réuniront tous les jours.

Billets pour Messieurs, $1 Les membres qui n'auraient pas de billets, pourront s'en procurer en s'adressant à l'un des membres des susdits comités, ou à la porte, le soir du bal. 11janv

Salle des Odd Fellows.

Bals de Société, parés et masqués, donnés par les jeunes gens.

Une série de QUATRE BALS aura lieu les soirs suivants:

Premier de la série, vendredi, 21 janvier 1859
Deuxième do vendredi, 4 février 1859
Troisième do vendredi, 18 février 1859
Quatrième do mardi (mardi gras) 8 mars.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals doivent s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle de bal. Entrée dans la rue du Camp.

Les demandes de billets d'invitation pour dames doivent être adressées au secrétaire, avec les noms et résidence.

Les Directeurs se réuniront tous les jeudis soir, à 7 heures, au bureau de la salle de bal.

Aucune Dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées seront priées de se démasquer avant d'entrer dans la salle de bal.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation pour Dames après la deuxième assemblée des Directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera chaque bal.

☞ Positivement on ne pourra pas se procurer de billets de souscription le soir des bals. 10j—au8m

Premier Bal d'Enfants,

DONNÉ PAR LE PROF. J. VEGAS,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

LE Prof. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que son premier BAL D'ENFANTS sera donné

MARDI, 18 JANVIER 1859,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

Le Bal commencera à 7 heures et demie et continuera jusqu'à 11 heures; après quoi le Bal des adultes commencera.

Prix d'entrée:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, Gratis.
Messieurs..........$2 00
Jeunes gens de 12 ans au plus..........50
Demoiselles et garçons (élèves)..........Gratis.

Les dames et les demoiselles désirant obtenir des invitations, sont priées de faire connaître leurs noms et leurs résidences au secrétaire, au bureau de la salle de bal, ou au Prof. J. Vegas, à l'Odd Fellows' Hall.

Positivement, aucune invitation de dame ne pourra être obtenue le jour du bal.

On peut se procurer des billets de messieurs dans la salle, dans les magasins de musique et au contrôle le soir du bal.

Personne ne sera admis s'il ne présente son billet à la porte 7janv—au 18 jan

Découverte d'une nouvelle science.

MAGNETISME MEDICAL.

TRANSMISSION DU FLUIDE HYDRO-MAGNETIQUE. Guérison certaine des maladies chroniques, dites incurables, Paralysie, Epylepsie, Rhumatismes, Affections du cerebellum, et en général toutes les Affections nerveuses, sanguines et musculaires.

Mlle Robardet,

Rue Toulouse, 89, entre Royale et Bourbon,

Transmettra le fluide ordique aux dames sous la direction spéciale d'un professeur franco-américain. Les messieurs seront soumis sous les ordres directs du Dr J. BOUTOY.

Opérations de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à l'office, rue Toulouse, ou chez les personnes qui le désireront.

Lectures avec démonstrations, tous les soirs de 6 à 8 heures—Admission: 50 cts.

Mlle Robardet contribuera, comme par le passé, ses consultations par le sommeil magnétique, sur les recherches et les maladies.

N. B.—C'est la théorie du célèbre Dr Hale mise en pratique. 31 déc—1m

Académie de danse de M. J. Vegas.

Au Odd Fellows Hall.

LE PROF. J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général qu'il ouvrira son ACADÉMIE DE DANSE sera ouverte, pour la saison, au Odd Fellows Hall, le 15 novembre. Il espère obtenir un patronage aussi libéral que le passé.

Jours de leçons pour les enfants: les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures P. M.

Classe pour les Messieurs: les lundis, les mercredis et les samedis, de 7 à 10 heures P. M.

Classe pour les Dames: les mardis, les jeudis et les samedis, de 10 heures à midi.

Exercices tous les mercredis pour les Dames et les Messieurs.

M. Vegas enseigne à ses élèves le célèbre *Quadrille de l'Empire*, arrangé par le Congrès de Professeurs de Danse, à Vienne.

Les BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois, comme auparavant.

Pour les conditions, s'adresser au Prof. VEGAS, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. J. GABICI, No 91, rue du Canal. 10nov—6m

ACADEMIE DE DANSE,

198..........RUE CARONDELET..........198

MR. et Mme ANGELINA, de retour à la Nouvelle-Orléans, ont r'ouvert leur Académie de Danse au No 98, rue Carondelet. Les classes d'enfants auront lieu les mardi, jeudi et samedi, de 4 heures à 6 heures du soir. M. Macarty tiendra le piano.

M. et Mme Angelina enseigneront à leurs élèves les danses qui ont aujourd'hui le plus de vogue à Paris, à Londres et dans les autres capitales de l'Europe. 15 nov—

Magasin de Cigares Ne Plus Ultra.

Encoignure St-Charles et Gravier,

TENU PAR R. RODRIGUEZ,

CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, telles que Cabanas, Carbajal y Carbajal, Partagas, Figaro, Intimidad, Ingenuidad, Meridiana, Sol, Washington, Know Something, El Valor de la Ramer, Cervantes, Escoceses, Teveno Louise Miller, &c. &c.

Egalement—Tabac à fumer et à chiquer, à vendre en gros et en détail. 3 nov—1 an

COSTUMES DE BAL.

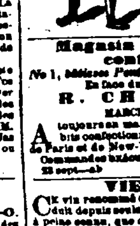

MME GROUX, 112, Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses clients et le public qu'ayant augmenté son assortiment, elle peut fournir les costumes les plus élégants, dominos, masques, &c. Elle a tout choisi elle-même à Paris. Elle a des costumes dans tous les genres et tous les styles, et ses prix sont modérés. Les costumes pour dames, velours et satin brodés, sont fort riches.

Mme Groux a un cabinet de toilette pour les dames. Elle travaille aussi sur commande.

MME GROUX.

1jan—3m 112, rue Conti

Magasin d'habillements confectionnés.

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée,

En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les dernières mode de Paris et de New-York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers

23 sept—ab

VIEUX CEPS.

CE vin renommé de J. LAUSSEURE & Cie, introduit depuis seulement deux ans dans ce pays, est à peine connu, que déjà d'autres vins inférieurs de qualité sont offerts sous cette dénomination.

Le véritable VIEUX CEPS, dont la qualité supérieure a été reconnue par le congrès des propriétaires et marchands de vins assemblés à Dijon en 1856, est la propriété de MM. J. LAUSSEURE & Cie et porte sur l'étiquette un fac simile de la signature de J. Lausseure & Co et le nom des villes Nuit et Paris, lieux où réside le chef de la maison, ainsi qu'un avis rappelant la médaille qui fut octroyée à cette honorable maison par le juri de l'Exposition Universelle de Paris en 1855. En outre, les bouchons sont estampés J. Lausseure & Cie, Vieux Ceps.—Tout autre article qui porte ce nom est une imitation, et par conséquent un attentat à la bonne foi du public.

MM. A. CARRIERE & Co, 25 rue Vieille Levée, sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans et seuls autorisés à vendre le véritable VIEUX CEPS, ainsi que les Bourgogne rouges et blancs et autres vins de J. Lausseure & Co.

ERNEST LAUSSEURE,
20 Beaver street, New-York,
représentant de MM. J. Lausseure & Cie, pour les Etats-Unis et le Canada. 20mars—1an 1fpo

TABAC.

LA BELLE CREOLE—16 et 5 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

Ces célèbres tabacs extra fins (16 et 5 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM, à Gravier, Encoignure Tchoupitoulas et Gravier.

AVIS AUX FAMILLES.

CHOCOLAT!..........CHOCOLAT!

500 BOITES de ce délicieux chocolat à la crème, de la célèbre fabrique Menier de Paris, à vendre par livre chez G. LAVIS,

30 novembre 31, rue de Chartres

ELIXIR ANTI-GOUTTEUX

DE PAUSIN TROPICAL ANTI-RHUMATISMAL.

[illegible] médecin est restée impuissante [illegible] cette terrible affection qui [illegible] victimes sur l'un et l'autre hémisphère [illegible] qu'il est inutile de rappeler les symptômes [illegible] ceux qui les ont éprouvés il suffira de leur invoquer le souvenir pour faire apprécier tout le prix d'un remède efficace contre leur retour. Ce remède existe; c'est L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, résultant des persévérantes recherches de M. Hippolyte Brun, déjà connu par la découverte du BAUME TROPICAL anti-rhumatismal, qui compte aujourd'hui de si nombreux succès. L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX, destiné particulièrement à combattre les accès de goutte, possède une puissance non moins grande, garantie par une longue expérience qu'l'auteur sur lui-même et par des essais réitérés sur diverses personnes.

L'ELIXIR ANTI-GOUTTEUX est d'un usage facile, son goût n'offrant rien de désagréable. On peut le prendre pur ou le mêler à deux ou trois cuillerées de thé ou de café. Ses effets se font sentir au bout de quelques heures. Quelle que soit l'intensité de l'accès, en deux heures au plus la douleur disparaît et les symptômes s'effacent.

A vendre, au dépôt général; à la Nouvelle Orléans, chez J. WRIGHT & Co.

21 & 151, rue de Chartres

et dans les principales pharmacies des Etats Unis

13 mai—1an

LAIT ANTEPHELIQUE

Le seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de rousseur, plus d'éphélides, ni de tannage. La peau et le teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHÉLIQUE de chez Henriques.

AVIS.

On a annoncé sur l'Abeille une autre préparation soi-disant connue depuis longues années sous ce nom. L'analyse de cette composition m'a prouvé que les substances qu'elle contient n'ont aucun rapport avec le composé de mon LAIT ANTEPHÉLIQUE; je préviens les dames et le public de ne point se laisser tromper, et la poudre pour la couleur qui est offerte comme la mienne n'est que ma poudre; les diverses préparations y sont préparées pour la peau; je tiens la véritable pour moi-même. En conséquence, et sans entrer dans un autre [illegible] la véritable se vend toujours chez F. F. HENRIQUES, Encoignure St-Louis et Rempart, ED. GUILLOT, 148 rue Royale, J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue Chartres.

1er—1an

AUX FAMILLES.

SIROP BALSAMIQUE ET PECTORAL

LES résultats si avantageux qu'obtient le Sirop Balsamique et Pectoral, nous portent à en recommander à toutes les personnes affectées de maladies de poitrine, rhumes, toux, rougeurs, irritation de la gorge et de la poitrine, ainsi que pour les enfants [illegible]. Il est aussi fort en usage contre [illegible].

Le Lait Antéphélique, la Poudre Végétale de St-Roch d'Huile de Palma-Christi, dont les effets merveilleux sont déjà connus, se trouvent chez HENRIQUES, Enc. Rempart et St Louis.

Compagnie d'Assurance du Star.

No 22, rue St. Charles.

A UNE assemblée de la Direction tenue le 3 juin 1858, il a été résolu, avec l'autorisation des actionnaires, qu'à partir du 1er juin courant le net profit provenant des primes acquises sera également partagé entre les actionnaires, et ceux qui assureront dans cette compagnie après déduction faite de 10 pour cent pour le crédit des actionnaires et 10 pour cent comme le requiert l'Art. 5 de la Charte pour la formation d'un fonds de réserve.

Il a été également résolu qu'un retour de 10 pour cent sur la prime sera fait comme par le passé aux assurés.

Tous dividendes déclarés seront payés au comptant, la compagnie n'émettant pas de scrips.

Par ordre de la Direction.

PLACIDE FORSTALL, président.
E. DE BUYS, secrétaire.

Directeurs:

Placide Forstall	P. A. Giraud,
Wm C. C. Claiborne,	E. Giquel
A. F. Elliot,	J. E. Reyll,
J. Plassan,	G. H. Chaplain.
W. Logan.	4 juin, 1an

OLYMPE & Co.,

No 32, rue de Chartres, encoignure Douane.

Madame OLYMPE a l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle vient d'arriver de Paris avec un joli choix de marchandises toutes nouvelles, provenant des meilleures maisons de Paris; elle fait aussi savoir que ses patrons, les plus nouveaux, de robes de bourrous, de manteaux et de basques se trouvent réunis dans sa maison.

OLYMPE & Co,

15 déc— 34 rue de Chartres

Mlle Eudoxie Guillopé

161, rue Bourbon, entre St Pierre et Orléans,

VIENT de recevoir, pour les fêtes, outre ses chapeaux, broderies, valenciennes; lingerie confectionnée, pour dames et enfants: robes de baptême; grand assortiment de coiffures, mantilles, fleurs, Berthes, plumes pour toilettes de bal.—

☞ Une demoiselle est spécialement chargée des fleurs. On reçoit et exécute toutes les commandes et arrangements à très bas prix. Les dames sont invitées à se convaincre par elles-mêmes que leurs ordres seront exécutés dans le plus bref délai et à des prix très modérés.

22 déc—1m

Mlle AGLAE LEMAITRE

Rue Royale, 201, entre Ste-Anne et Dumaine

VIENT de recevoir un grand assortiment de modes et nouveautés; chapeaux de soie, etc., les premières maisons de Paris. Ces marchandises se recommandent par leur fraîcheur et la modicité des prix auxquels elles sont livrées. On trouvera aussi au No 201 rue Royale

DES PARURES de Bal et de mariées et des chapeaux pour dames.

Mlle Aglaé Lemaitre remplit aussi, dans le plus bref délai possible les commandes de la campagne.

23 déc—3m

Madame P. ALBERT

De retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir ses dernières arrivages de France, un grand choix de MARCHANDISES de HAUTE NOUVEAUTÉ.

Encoignure Royale et Bienville. 13nov—

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS.

AVIS ESSENTIEL.

LE coiffeur de la rue Conti, 105 et 107, prévient les Dames qu'il détaille au grand assortiment de la meilleure qualité, dans les plus jolis genres, des tresses et des nattes à très bas prix, qu'il vient de recevoir de Paris. Tous ces bandeaux, épures et fabriqués avec un soin tout particulier, se recommandent par la qualité des cheveux et leur beauté.

Ils se détaillent pas de prix et se vendent toujours à 50 cts. F. MANGY,

25oct—6m Rue Conti 105 & 107

BIJOUTERIE.

LOUIS MUH

AYANT rafraîchi son assortiment déjà considérable pour donner une bonne occasion à sa nombreuse clientèle et au public de trouver un ASSORTIMENT COMPLET au MEME ESCOMPTE de 10 pour cent sur les diamants et l'argenterie, 15 pour cent sur la bijouterie et 20 pour cent sur le plaquage, jusqu'au 1er mai prochain, époque à laquelle il a l'intention de VENDRE TOUT SON FONDS A UN GRAND SACRIFICE pour se retirer des affaires.

Il est inutile d'énumérer les articles, car son établissement est bien connu comme ne renfermant que des articles de première qualité de 14, 16 et 18 karats—Les personnes qui désirent acheter de la bijouterie commune n'ont pas besoin de voir à son magasin où ne se trouvent que des bijoux de première qualité et à des prix extraordinairement BAS au No 61 rue de Chartres.

27 nov—3m LOUIS MUH.

AVIS.

Le Dr L. DUPERRON, DENTISTE, RUE ROYALE, No 90—A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir une composition propre à plomber les dents, qui offre des avantages inconnus jusqu'à ce jour. Cette composition, inventée par le Dr WILOFT, introduite avec une légère pression dans la cavité de la dent, adhère parfaitement aux parois internes et devient immédiatement aussi dure que la dent elle-même, et après quelques instants on a le poli et la couleur. Les personnes dont les dents sont noires ou d'une couleur foncée par suite des divers plombages qu'elles ont faits, pourront, au moyen de cette composition, leur faire reprendre la couleur naturelle.

24 nov—

Dr Charles E Kells,

DENTISTE,

151, rue du Canal,—Nlle-Orléans

9janv—1an

Vente de nègres

Le soussigné a à vendre environ 300 nègres de la Virginie et du Maryland qui viennent d'arriver—nègres de champ, ouvriers, domestiques de toutes sortes, etc. Il renouvellera son personnel par tous les arrivages de la saison. Son établissement est situé rue Baronne, 54, 3e rue à l'ouest de l'hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune.

2 déc—au 30 juin WALTER L. CAMPBELL.

Médicaments.— Médicaments.

EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN AMÉRIQUE.

LE GRAND REMEDE ANGLAIS

La solution spécifique est célèbre.

LE célèbre médecin, SIR ASTLEY COOPER, de reconnait l'efficacité. On lui doit des meilleurs de guérisons, et la Faculté de Médecine l'approuve. La gonorrhée, les douleurs au dos, la faiblesse et toutes les affections nerveuses sont guéries comme par magie. Le système se fortifie, et l'esprit découragé retrouve son énergie. Seul agent:

17½—1an(1) 26. rue du Camp, Nlle-Orléans

1858 EXPRES 1859

Du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

(Bureau, dans l'édifice du chemin de fer, rue du Camp, en face de la Place Lafayette.)

CET exprès transporte dans n'importe quelles parties de la ville, le bagage, les paquets, les espèces, les billets de banque, les bijoux, etc., verront par le chemin de fer ou autrement, lesquels lui seront confiés. On les fera parvenir, avec soin et promptitude, à un endroit quelconque sur le Grand Chemin de fer du Nord. Le "Southern Rail Road" ou le "Mississippi Central Rail Road" les recevra à cet effet soit au bureau de l'Exprès soit à la résidence ou aux bureaux des individus.

En approchant de la Nouvelle Orléans, le commis tendant du bagage passera dans le train, recevra les checks et l'adresse de toutes les personnes qui désirent que leur bagage soit envoyé à leur hôtel ou à leur résidence.

☞ La Compagnie sera responsable de tous les articles confiés au surintendant du bagage.

—PRIX DE L'EXPRES—

En plus du fret du chemin de fer.

TARIF—Chaque malle, valise ou colis de huit jusqu'à cent livres: du dépôt à l'Exprès Office, 20 cts; dans le Premier District, 25 cts; Deuxième District, 40 cts; Troisième District, 60 cts; Quatrième District, 50 cts.

Paquets, autres que bagage, jusqu'à cent livres: du dépôt au bureau de l'Exprès, 20 cts; 1er District, 25 cts; 2e District, 50 cts; 3e District, 75 cts; 4e District, 50 cts.

Pour chaque 10 livres additionnelles, soit bagage, soit paquets, 10 cts pour toutes les parties de la ville.

Espèces, billets de banque, bijouterie, et autres valeurs, jusqu'à 100 livres: du dépôt à l'Exprès Office, 50 cts; 1er District, 50 cts; 2e District, $1; 3e District, $1 50; 4e District, $1.

Pour chaque 25 livres additionnelles aux mêmes articles, 25 cts pour toutes les parties de la ville.

T. E. WILLIAMS,

21 déc— Surintendant de Transport

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Arrivés. Hier.

Steamship Galveston, Hutchings, Key West via [illegible]
Navire H B Wright, [illegible]
J F Chapman, [illegible], Liverpool
Richard [illegible]
Goëlette Helena, [illegible], Mobile
E A Elliott, [illegible]
Lizzie [illegible]

Partis.

Steamship Magnolia, Crowell, Indianola et Galveston
Navire Jas Montgomery, Hamilton, Boston
[illegible]
Lisbon, Curtis, Haïti
ED Peters, Curtis, New York
Redwood, Ross, Valence
Barque Golden Era, Thorndike, Providence
Goëlette B B Sears, Morrill, New York
Julia Smith, Crowell, Wilmington
Onward, Sayles, Apalachicola
J F Bradford, Taylor, Pensacola
Conquest, Hasson, Pensacola
Kalle, Jones, Mobile
Victoria, Ford, Covington
Sea Bird, —, Covington
Eclipse, —, Baie St Louis
General Surprise, —, Biloxi
Argosy, —, Covington
Warren, —, de la côte
Dorothe, —, de la côte
Italienne, —, de la côte
Mary Ann, —, de la côte
Mary Agnes, —, de la côte
Louisa, —, de la côte
Laura, —, de la côte
Belona, —, de la côte

☞ Pour les steamboats voir le petite anglaise

Montent le Fleuve

Navire Ironsides, Curtis, Boston
Navire St James, Colley, Liverpool
Navire Marathon, Van Dyke, —
Seth Sprague, —, Demerara
Lucy Hale, Pentecost, Liverpool
Frank Boulton, Owen, Bath Me
Barque Alabama, Capellino, Gênes
Elizabeth, —
Camillo, —, Palerme
Brick West Indian, Cook, Port au Prince, Haïti
Goëlette Chipola, Church, Mississippi
Hartstene, Roell, Boston

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Apalachicola	Galveston	8 AM
Mobile	Bateau de la Malle	4 PM
Covington	Arrow, Hoffman	Midi
Lafourche	Music	9½ AM
Balise	Belle Gates, Baliba	10 AM
Ocean Springs	Créole	4 PM
Opelousas	Kate Dale	Midi
Riv Ouachita	Nick Thomas	5 PM
Cincinnati	Catahoula	5 PM
Riv Ouachita	John Briggs	5 PM
Riv Blanche	Anna Perret	5 PM
Opelousas	W A Andrew	Midi
Riv Rouge	Ham Howell	5 PM
Riv Rouge	Starlight	5 PM
Riv Rouge	Peerless	5 PM
Riv Rouge	B L Hodge	5 PM
Vicksburg	Saline	5 PM
Camden	T J. McGill	5 PM
St Louis	D G Taylor, Falton	5 PM
St Louis	St Nicholas	5 PM
St Louis	Fanny Bullitt, Dunham	5 PM
Louisville	R F Sass	5 PM
Louisville	Jas Johnson	5 PM
Riv Cumberland	Progress	5 PM
Cincinnati	E M Bicknell	5 PM
Attakapas	Golden Age	Midi
Donaldson	Yazoo Belle, Eleves	5 PM
Riv Rouge	Lewis Whiteman	5 PM
Riv Yazoo	Carondelet	5 PM
Riv Alabama	C D Jr	5 PM
Bayou Sara	Silver Heels	5 AM
Lafourche	Natchez, Leathers	5 PM
Vicksburg	Minnesota	5 PM
Attakapas	R W Powell	5 PM
Riv Rouge		5 PM

POUR LE TEXAS.

Jour de départ, DIMANCHE, 16 janvier 1859 à 4 h P M

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis— POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA. — L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. Crowell partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des E. U.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à

C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp.

☞ Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les jeudis et dimanches. 13jan

POUR NEW-YORK, via LA HAVANE.

Jour de départ, JEUDI 20 janvier, à 8 heures précises du matin.

Compagnie des steamships de la malle des Etats-Unis—POUR NEW YORK via la Havane—Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, commandant J P Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec la malle des Etats-Unis et les passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 74, rue des Magasins.

12 jan S. DE VISSER & Co, agents

POUR LA CALIFORNIE, VIA ASPINWALL, NAVY BAY ET PANAMA.

Jour de départ, JEUDI 20 janvier, à 8 heures précises du matin.

Compagnie de steamships de la malle des Etats-Unis—Le magnifique steamship EMPIRE CITY, fin marcheur, command. J.P Griffin, partira de son wharf, en face de la rue St-Joseph, à heure précise, avec les malles des Etats-Unis pour la Havane, avec les passagers pour la Californie [illegible] à Panama avec le steamer de Navy Bay. [illegible]

Pour des billets pour tout le voyage, s'adresser au No 48, rue Natchez.

12 jan AMSTRONG, HARRIS & Co

BRAZOS SANTIAGO.

Jour de départ, VENDREDI, 21 janvier, à 8 heures A. M.

Compagnie de steamships de Sud Ligne de la Malle des Etats Unis—Pour Brazos Santiago via Indianola—L'excellent steamship GENERAL RUSK, doublé en fer, capt. Robert Hamilton partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des E. U.—Pour fret ou passage, jolis emménagements, s'adresser à bord, ou à

C. B. PAYNE, No 57, rue du Camp

☞ Le fret sur les marchandises sèches, non compris le drawback, sera dorénavant de vingt cents par pied. 7jn

POUR VERA CRUZ.

Jour de départ, DIMANCHE 16 janvier, à 8 heures du matin

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship TENNESSEE, doublé et chevillé en cuivre, commandant Thos Forbes, partira pour Vera-Cruz, ainsi qu'il est dit plus haut, à heure fixe, avec la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (jolis emménagements, chambres et entrepont), s'adresser à

C. B. PAYNE, 57, rue du Camp

☞ Le TENNESSEE partira de la Nouvelle-Orléans, régulièrement, le 1er et le 16 pour Vera-Cruz, et partira de cet endroit pour le retour le 8 et le 22. 1erjanv

POUR LES ATTAKAPAS—Via PLAQUEMINE.

Jour de départ, MARDI, 18 janvier, à midi.

Le bateau à vapeur CERES, capitaine J. J. Labarthe, bien connu aux Attakapas, est actuellement prêt à recevoir du fret pour St-Martinville, New Iberia, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les ports intermédiaires. Tout ce qui lui sera confié sera traité avec soin et ponctualité. Le soussigné profite de l'occasion pour remercier le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont témoigné jusqu'à ce jour, et espère, en redoublant de soins d'en mériter la continuation. J. J. LABARTHE. 8 janv—

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot LEMUEL DYER, 1ère classe, capt Ward, partira sous peu. Pour le fret, s'adresser à

12 jan BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GENES—La barque américaine GENERAL COBB, 1re classe, capt. Haskell, partira sous peu. Pour fret de 450 balles de coton, et 100 boucauts de tabac, s'adresser à

6 janv BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LE HAVRE—Le navire américain HARVEST QUEEN, 1re classe, capt. E. P. Mansen, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 16déc

POUR GENES—Le navire américain F. W. BAILEY, 1re classe, capt. Hapsman, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

16 déc BAXTER, LOVELL & Co.

ST PETERSBOURG — Le nouveau navire américain GREENWOOD, 1re classe, capt. Vason, prend son chargement pour le susdit port. Pour fret de 1500 balles de coton, s'adresser à

BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage, excellents emménagements, s'adresser à bord, poteau 47, de district. 5 jan

GENES—Le navire américain GEN. COBB, 1re classe, capt Haskell, partira sous peu. Pour fret de 450 balles de coton, ou 150 boucauts de tabac, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le navire américain R. C. WINTHROP, 1re classe, capt Nodville, partira bientôt. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

BREME—Le navire brêmois UHLAND, 1re classe, capt Labuses, partira sous peu. Pour fret de coton, etc, etc, s'adresser à

5janv BAXTER, LOVELL & Co

Agence de tabac manufacturé de la Virginie.

Nous avons en magasin et nous continuons à recevoir directement des manufactures de la Virginie, une grande variété des célèbres marques de tabac manufacturé, que nous offrons au commerce à des conditions avantageuses.

Notre stock aussi complet que varié comprend en livres, demi-livres, 5 s, 10 s. et 12 s. de toute qualité et de tout prix, avec diverses qualités fantaisie fordues et enveloppées de feuilles de plomb.

Seuls agents, pour le tabac à priser breveté de Rosmo—fort assortiment en magasin.

Aussi—Seuls agents pour le célèbre tabac à chiquer et à fumer de Rogg.

Nous invitons les acheteurs à visiter notre stock avant de s'adresser ailleurs.

MILLER, BURTHE & Co,

5janv—3me 48 rue de la Commune

LUXIMON ROY, M. D.

Médecin et Chirurgien.

TRAITE TOUTES LES MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.

GUERISON RADICALE

DE LA CECITÉ ET DE LA SURDITÉ

Dans tous les cas où l'organe n'est pas irrémédiablement détruit.

LE DOCTEUR ROY

Ex-membre des Sociétés Médicales de Paris, de Londres et de Calcutta.

Son expérience comme médecin et chirurgien, dans le traitement des maladies qui sévissent dans la vallée du Mississipi, jointe à une longue pratique dans les hôpitaux d'Europe, avec bien qu'en Crimée et dans l'Inde, le recommande pour le traitement de toutes les maladies qui affligent le corps humain.

☞ Honoraires modérés et raisonnables: consultations gratis.

Bureau, No 103 (nouveau No) rue du Canal.

☞ Dans les appartements de M. Mott, professeur de phrénologie. 31 déc—

DEMANDE D'AGENTS.

ON demande de bons agents dans chaque ville et comté des Etats du Sud, pour vendre la patente d'une invention récente qui porte le nom de "Thief Detector, or Burglar Alarm. (Pour découvrir les voleurs.) Les personnes qui désirent avoir l'agence, doivent posséder de cinquante à cinq cents piastres. En recevant $6 00, le soussigné enverra par la malle un specimen du "Thief Detector," et donnera des détails complets relativement à l'agence et à l'usage de l'article. C'est une chose simple et durable qui devrait être dans toutes les maisons. On demande aussi des agents pour vendre un précieux livre de "publications récentes." On y trouve une infinité de renseignements utiles qui valent dix fois plus que le prix d'achat. L'ouvrage est intitulé "Jackson's Commercial Cyclopedia of Useful and Profitable Knowledge," Chaque exemplaire coûte deux piastres, et on le fait parvenir à l'acheteur par la malle dans n'importe quelle partie du pays.

A vendre plusieurs patentes de date récente, paratonnerres en cuivre, etc. On demande des agents. S'adresser (et mettre dans la lettre le timbre pour la réponse) à H. W. R. JACKSON, au bureau de poste, boîte J, 36, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

P. S. Chaque maître de poste recevra exemplaire du susdit livre, moyennant une piastre et cinq timbres de trois cents. Les livres sont fournis aux agents et aux maîtres de poste à raison d'une piastre et quarante cents l'exemplaire, en gros.

3 nov—3m 1ecp

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Henry Peters.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 12,—En vertu d'un writ de fieri facias et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le [illegible] 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue du Camp et des Magasins, à [illegible] de la Commune:

Un terrain situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Union, Urquhart, Moreau et des Français, mesurant trente-un pieds et cinq lignes de face à la rue [illegible], vingt-sept pieds, dix pouces, et cinq lignes, mesure [illegible] ingénieur, le 2 de juillet 1857 et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire public, en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Ensemble aussi avec quatorze actions du fonds capital de ladite Banque des Citoyens reposant sur et garanties par hypothèque sur ladite propriété.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un stock-note de la somme de trois cent trente six piastres ($336) payable le 1er décembre 1859, ou comptant à la Banque de la charte de ladite banque, et la balance du prix d'adjudication comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, résultant de la charte et des lois et amendements, et le stock note à fournir devra être identifié avec l'acte d'hypothèque de J Peter en faveur de ladite Banque des Citoyens, au rapport de O Boudousquié, ci-devant notaire public, en date du 9 d'août 1848, et avec l'acte de vente du shérif.

E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

15 jan—25 fév, 12,17

Théophile Pagonet vs ses créanciers.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,632—En vertu d'un ordre de vente rendu le 21 décembre 1858, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 24 de janvier 1859, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci après désignés, à la vente publique des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de:

L'installation, étagères, installation du gaz d'une grocerie située à l'angle des rues Royale et du Quartier, dans le Deuxième District de cette ville.

La balance du bail des lieux, expirant le 19 de juin 1860, à raison de $15 par mois.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, lesdites installations, étagères et balance de bail seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond ou obligation avec caution bonne et solvable, conformément à la loi. L'acquéreur du bail paiera le loyer à son échéance, et le surplus en un bond à 12 mois, ainsi qu'il est dit plus haut.

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans

12janv—13 '5 18 21 24

Succession de Samuel et d'Abraham Kahn.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,024—En vertu d'un ordre de vente rendu le 5 de janvier 1859, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 18 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de:

Les comptes et réclamations appartenant à cette succession, suivant inventaire enregistré.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans

7 jan—10 13 15 18

Goldsmith Haber & Co, vs Aaron Levy.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,753.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 18 janvier 1859, à 10 1/2 heures A. M., en mon magasin de dépôt, situé rue Jefferson, No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

La balance invendue d'un lot de vêtements, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, le dit lot de vêtements sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an, de la date jusqu'à parfait paiement.

E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 janv—10, 12, 15, 18

Alexandre Galeppi vs Urania McLean alias Maclean, f. de c. l.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,960—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le samedi, 29 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Un terrain situé au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, de Craps, des Français et d'Amour, désigné par le No 167, et mesurant trente pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse bâtie en bois, couverte en ardoises, ayant 4 chambres, avec foyer, galerie derrière et dans sa façade.

Une cuisine basse en bois couverte en bardeaux, ayant 4 chambres avec foyer, deux au rez-de-chaussée et deux au premier, cour briquetée, cave, &c.

Le tout dévolu en deux locations à raison de $13 par mois environ. La maison porte le No 53.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,

29déc—j7,15,22,29 Shérif de la Paroisse d'Orléans

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Henry Doyle.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14 347—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 31 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

DEUX TERRAINS situés au faubourg Washington, désignés sous les numéros dix-huit et dix-neuf, sur un plan dressé par M. Pilié, voyer, le 17 de janvier 1818 et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent ensemble, mesure américaine, trente et un pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue de l'Indépendance, entre celles Levée et Casacalvo, sur une profondeur de quatre-vingt-dix huit pieds neuf pouces et six lignes de l'autre côté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison basse construite en briques, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, avec foyers, cabinets et galerie sur au face de la rue Levée, une cuisine basse en bois couverte en bardeaux ayant trois chambres, et des dépendances; deux magasins, une cour, une citerne à foyer, deux latrines, deux cabinets, et la cour, caves, etc. etc.

Conditions—L'acquéreur fournira deux stock-notes de la somme totale de quatre... à savoir—Un de $364 sur le No 18 avec 12 actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le second de $330 sur le No 10 avec 12 actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane, tous deux payables le 1er mai 1860, ou renouvelables conformément aux termes de la charte de ladite banque, et la balance du prix d'adjudication comptant.

L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités imposées aux actionnaires, résultant de la charte et des lois y amendatoires et les stock notes à fournir devront être identifiées avec l'acte du 28 mars 1849 et avec l'acte de vente du shérif

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

3 déc—30 déc, 7,15,24,31jan

Louis Werling vs Werling épouse de Rodolphe Kuntz et son dit époux.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,999—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 29 de janvier 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Johnson et Prieur, mesurant vingt-huit pieds sur une profondeur de cent quarante-six pieds, soixante quinze pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ledit terrain fait partie et est à prendre du côté de la rue Prieur d'un plus grand terrain désigné par le No Deux de l'îlet No Onze sur un plan dressé par Depouilly, le 29 d'avril 1850 déposé sous le No 216 en l'étude de Théo. Guyol, notaire public en cette ville.

Le tout saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif

28 déc—7,15 22,29 de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Wm Beste contre ses créanciers et contre les créanciers de Beste & Grima—No 12,376—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Beste et aux créanciers de Beste & Grima, d'avoir à déduire sous dix jours, à partir de la date de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par le syndic dans cette affaire ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour, 10 janvier 1859.

G. LUM'NAIS,

11 janv—15,20 député greffier

Succession de Wm A. Big—No 18 244.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,

11 jan—15,20 Député Greffier

Succession de Louise Montamat veuve de Ives Le Blanc—No 8,480.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,

7janv—11 et 15 Député-Greffier

Succession de Eugène Delhoste—No 14,975

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Adèle Guérin veuve de Eugène Delhoste a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Eugène Delhoste, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles la pétition ne serait pas faite droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,

7janv—11 et 15 Député greffier

Succession de Pierre Gasman—No 11,441.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. J. L. KELLY,

12 janv—15,20 Député Greffier

La meilleure lumière au plus bas prix.

Lumière provenant de la graisse de cuisine ou de lard commun.

LA LAMPE FRANKLIN justement célèbre, PORTATIVE et ne FAISANT PAS DE FUMÉE, manufacturée à la Nouvelle-Orléans. Cette Lampe donne, avec l'emploi de l'huile ou de la graisse de la moindre qualité une lumière supérieure à la LAMPE SOLAIRE, au prix bien meilleur marché, et dure pendant dix-huit heures ou davantage. Elle produit une jolie lumière, agréable même aux yeux faibles; qui n'est pas nécessaire de la nettoyer souvent et il n'est pas nécessaire de même se servir de mèche. Prix, $1 25 pièce. Il sera fait un escompte libéral à ceux qui achèteront par douzaine.

ARTEMON HILL, seul agent,
No 26 rue du Camp,
Nouvelle-Orléans

20 déc—1m

VIN rouge en caisses—2500 caisses vin rouge Château et St-Julien
200 caisses vin rouge Château Dillon
50 do do grand vin Margaux
25 do do Cos d'Estournel
20 do do Pichon Longueville

En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co,

3 janv—6f 144 rue Royale

A LIVRER par le navire Louisa, attendu de Marseille: 250 caisses huile de Castille.

C CAVAROC & Co,

3 jan—6 144 rue Royale

FROMAGE—500 caisses fromage W. Reserve, à vendre par VOORHIES, [illegible] & Co.

33 rue Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Clément Rémy.

Propriétés améliorées dans le Premier District.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau, No 52 rue de Chartres.

SAMEDI 15 janvier 1859, il sera vendu à l'enchère publique, à l'Arcade de Banks, à midi, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté du 10 décembre 1858, pour compte de la dite succession:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Bolivar, Hevia, St Jane, désigné par le No [illegible] mesurant 27 pieds de face à la rue Jane, et 38 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur à Poydras, 120 pieds 6 pouces de profondeur du côté de la rue Hevia et 125 pieds 3 pouces du côté de la rue Poydras.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, faubourg Annonciation, dans l'îlet No 10, compris entre les rues Thalia, Erato, Liberté et Howard, et mesurant 31 pieds de face à la rue Liberté, sur 128 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14déc—21,31, 11 15j

Succession de Madame Mary Kerwin.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse de la Cité rue St-Louis:

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 novembre 1858, les propriétés foncières suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Rochebiave, Tonti, Dorgenois et Bienville, désignés par les Nos 24 et 25, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, sujets à l'usage d'une allée de 10 pieds de large dans le fond commune aux susdits lots et autres.

Ensemble une jolie maison en bois couverte en ardoises, divisée en deux grandes chambres, un cabinet et une galerie devant, une cuisine haute en bois couverte en ardoises, ayant trois chambres, une écurie, cour carrelée, puits, citerne, latrines, etc.

Conditions—Comptant

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 13 déc—22 31 & 15 jan

Succession Antoine Hypolite Boyer.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu le samedi 15 janvier 1859, à midi à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 7 décembre 1858, Les esclaves suivants appartenant à la susdite succession, savoir:

André, nègre âgé d'environ 34 ans, boulanger,

Robert, nègre âgé d'environ 35 ans marchand de paine.

Conditions:—Pour l'esclave André, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets s'élevant ensemble à $334 garantis par hypothèque et payables le 1er avril 1859.—Pour l'esclave Robert, l'acquéreur assumera le paiement de trois billets s'élevant ensemble à $316 74, garantis par hypothèque et payable le 1er avril 1859, pour le paiement desquels billets les acquéreurs devront fournir caution, et pour la balance du prix d'adjudication de chacun des esclaves payable à un an, et le reste à un crédit d'un an, en billets endossés à satisfaction portant intérêt à 8 pour cent de la date et garantis par hypothèque.

Les actes de vente pardevant A. Dreyfous notaire public. 13 déc—12,22 31d.8.15 janv

Successions de Patrick Crehan et de sa femme—Maison basse en bois dans la rue Gironde.

PAR J. A. BEARD & Co,

GARDNER SMITH, Encanteur.

SAMEDI, 22 janvier 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 13 décembre 1858, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Patrick Crehan et de sa femme, savoir:—

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, Perdido, Gironde et Freret. Ledit terrain est désigné par le No 20 et a 25 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Gironde, sur une profondeur de 96 pieds 8 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison basse en bois, avec hangar, etc.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, 6 pour cent d'intérêt, et 8 pour cent d'intérêt éventuel.

L'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 déc—30-8 15 22 jan

Vente au comptant, sans réserve, d'une maison à étage dans la rue Derbigny.

Succession d'Edmund Berke—No 14,260—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

C. E. GIRARDEY, encanteur.

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI 22 janvier 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 15 décembre 1858, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession d'Edmund Berke, décédé, savoir:

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, situé le terrain No 2 de l'îlet No 24, compris entre les rues Derbigny, Roman, Palmyre et Banquet. Ledit terrain a 25 pieds de face à la rue Derbigny, sur 145 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.—Les améliorations comprennent une jolie maison en briques, à étage, avec galeries basse et haut sur la façade et sur le côté, deux chambres et cabinet en bas, et deux chambres au premier, cour carrelée, écurie, etc. La maison est bâtie sur des colonnes en briques, donne sur la rue, et comme elle est bien portative, la maison est [illegible] cuisine, citerne, etc. Et bien que cette maison fasse un quartier très portatif à ces familles [illegible] elle en fait [illegible] sera seulement du quartier marché Claiborne.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant R. Brenan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—1 8 15 22 jan

VENTE PERAMPTOIRE, DEUXIEME ET DERNIERE CRIEE.

Propriété foncière située vis-à-vis le marché Claiborne.

Succession de Mary McFarland.

PAR TOURNE & THOMAS.

EUGÈNE TOURNÉ, encanteur.

MERCREDI 9 février 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 décembre 1858, pour le compte de la dite succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Jackson, formant l'encoignure des rues Claiborne et Palmyre, et mesurant, mesure anglaise, 28 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces et 8 lignes, entre lignes parallèles et ayant une face à ladite rue Palmyre, par Jos. Pilié, le 1er mai 1846, et déposé au bureau de D. McCoy, notaire public. Ensemble toutes les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, comprenant une maison à étage. Le coin est occupé par une grocerie.

Conditions:—Un an de crédit, avec intérêt, hypothèque et sécurité conforme à la loi.

Acte de vente par-devant R. J. Kerr, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Cette criée étant la seconde et définitive, la propriété sera adjugée au plus fort et dernier enchérisseur. 7 janv—13 26 et 9 fév

Succession de Augustine Dauphin.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,

Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 6 décembre 1858, il sera vendu à l'Arcade de Banks, le lundi, 31 de janvier 1859, à midi, la propriété suivante, appartenant à la susdite succession, savoir:

1o—Un terrain avec les améliorations, dans le premier district de cette ville, compris entre les rues Cirque, Girod, Philippa et Hévia. Le terrain a, au pied américain, 33 pieds 5,8 pouces de face à la rue du Cirque, sur 98 pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble, une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre appartements, deux cabinets et une galerie, avec Verandah sur la rue; une cuisine en bois, à étage, couverte en bardeaux, ayant deux appartements au rez-de-chaussée et deux au premier. Il y a d'autres dépendances.

Termes et Conditions—La moitié comptant; la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, en coupons au gré des acheteurs.

Les actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public aux frais des acquéreurs. 31déc

Succession de Carl Stoerle.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI, 22 janvier 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 14 décembre 1858, la propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:—

Deux Lots de terre contigus situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Douane, Rochebiave, Bienville et Tonti, désignés par les Nos 11 et 12. Le lot No 12 forme l'encoignure des rues Douane et Rochebiave. Ces terrains mesurent chacun 25 pieds de face à la rue de la Douane, sur 100 pieds de profondeur.—Ensemble une maison bâtie sur le lot No 11, divisée en deux chambres et un petit hangard. Le tout d'après un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 12 et 18 mois de crédit, portant intérêt aux taux de 8 pour 0,0 par an du jour de la vente, avec hypothèque sur la propriété vendue.

Acte de vente pardevant Geo. Leghenbühl, not. public.

Et le même jour, en vertu de même ordre, il sera vendu au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No 90½, à 11 heures A. M:

Un coffre d'outils de tonnelier.

Conditions—comptant. 21 déc—31 : 15 22 jan

R. R. R.

PLUS DE DOULEURS,
PLUS DE MALADIES,
PLUS DE RHUMATISMES,

On de raideurs des jointures, lumbago, maux de tête; plus de maux de dents ou d'autres infirmités.

L'efficacité rapide et complète du *READY RELIEF DE RADWAY*

Qui fait disparaître instantanément les plus affreuses douleurs, les brûlures, les coupures, les blessures, les foulures, etc., démontre la nécessité, pour les familles, d'en avoir toujours chez elles.

Cette préparation vous met constamment à l'abri des maladies subites. Des millions de personnes atteintes, dans la nuit, de spasmes, de vomissements, de fièvre jaune, de choléra, et d'autres maladies, lui doivent d'être encore parmi les vivants, parce qu'elles y ont eu recours à temps.

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUÉRIT

Des rhumatismes	en quatre heures
De la névralgie	en une heure
Des crampes	en dix minutes
De la diarrhée	en un quart d'heure
Des maux de dents	en une minute
Des spasmes	en cinq minutes
De la dyspepsie	en dix minutes
De la fièvre en frissons	en un quart d'heure
Des engelures	en un quart d'heure
Des Pleurésies	en six heures
Du mal de gorge	en dix minutes
Des brûlures	en vingt minutes
De la paralysie	
Refroidis	

ET DANS TOUS LES CAS DE Meurtrissures, Blessures, et Foulures.

La douleur s'évanouit à la première application. Méfiez-vous des imitations. N'achetez que le Ready Relief de Radway. Prix 25 et 50 cts et $1 la bouteille.

Une nouvelle contribution à la science

REGULATING PILLS DE RADWAY,

[Pilules de Radway.]

Les mères qui nourrissent leurs enfants devraient prendre une ou deux de ces pilules, une ou deux fois par semaine. Elles nettoient le corps et protègent les enfants contre les crampes et les maux d'estomac.

LES REGULATING PILLS de RADWAY

GUÉRISSENT DE

La Constipation	L'indigestion
La bile	La dyspepsie
L'hydropisie	Le mal de tête
Les palpitations de cœur	La congestion
&c. &c.	&c. &c.

Le prix est de 25 cts. Demandez les Regulators ou les Regulating Pills de Radway.

LE GRAND REMEDE

LE RENOVATING RESOLVENT DE RADWAY

—Triomphe—

Des scrofules	Des crises
Des syphilis	Des écoulements d'oreille
Des boutons de fièvre	Des tumeurs
Des ulcères	Des affections cancéreuses
Des maux d'yeux	Des nœuds
Des maux de jambes	Du rachitisme
Des maux de bouche	Des enflures de glandes
Des bronchites	Des transpirations de nuit
Des maux de la matrice	De la consomption
Du prolapsus uteri	Des humeurs
Des maladies de peau	Des rhumatismes chroniques.
De la dyspepsie	
Des chancres	

Et de toutes les maladies qui datent de plusieurs années.

UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

☞ A vendre chez tous les pharmaciens

7 nov an16 mai

VENTES A L'ENCAN

Quatorze Terrains de valeur situés au faubourg Avart, Jefferson City.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

Bureau, 52 rue de Chartres.

SAMEDI, 15 janvier, à midi, il sera vendu sans réserve, à l'Arcade de Banks, QUATORZE TERRAINS situés au faubourg Avart, ville de Jefferson, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, dans l'îlet No 24, compris entre les rues Magnolia, Live Oak, Bel Castillo, Dufossat. Lesdits terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue Live Oak, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 1 forme l'encoignure des rues Live Oak et Bel Castillo. Les Nos 20, 21, 22, 23 et 24 ont chacun 30 pieds de face à la rue des Magasins sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 20 forme l'encoignure des rues Magasins et Bel C stle. Le No 25 a 30 pieds 3 pouces 8 lignes. Le No 26 a 30 pieds 3 pouces. Les Nos 27 et 28 ont 30 pieds de face à la rue Bel Castillo sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout au pied américain.

Conditions—Un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets sans endossement. Lesdits billets porteront hypothèque spéciale sur les propriétés et 8 pour cent d'intérêt par an en cas de non paiement à échéance.

Les actes de vente pardevant W. P. Castell, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus de détails, voir le plan exposé à l'Arcade. 11 janv

Succession de Charles W. Robinson.

Terrains de valeur dans le Troisième District, et morceau de terre dans la paroisse Livingston.

PAR J. A. BEARD & Co,

GARDNER SMITH encanteur.

SAMEDI 15 janvier 1859, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 24 novembre 1858, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de Charles W. Robinson, décédé, savoir:

1o—Cinq Terrains situés dans le Troisième District, dans l'îlet No 140, compris entre les rues Musique, Arts, Vertu et Force. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 22, 23, 24, 25 et 26. Les terrains Nos 22 et 23 ont chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Vertu, sur 114 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur. Le No 22 forme l'encoignure des rues Vertu et Musique. Les terrains Nos 24, 25 et 26 ont chacun 30 pieds de face à la rue Musique, sur 124 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur; le tout au pied anglais.

2o—Quatre terrains situés dans le même District, dans l'îlet No 23 compris entre les rues St-Jean-Baptiste, Girod, Louisa et Clouet. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5 et ont chacun 29 pieds 5 pouces de face à la rue Girod, sur 170 pieds 6 pouces de profondeur.

3o—Dix-sept terrains situés dans le même district, dans l'îlet No 59, compris entre les rues Vertu, Force, Clouet et Louisa. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 17 inclusivement. Les Nos 1 à 11 inclusivement ont chacun 31 pieds de face à la rue Louisa sur 112 pieds de profondeur. Le No 1 forme l'encoignure des rues Force et Louisa. Le No 11 forme l'encoignure des rues Vertu et Louisa. Les terrains Nos 12, 13 et 14 ont chacun 30 pieds de face à la rue Vertu sur 170 pieds 6 pouces de profondeur. Les terrains Nos 15, 16 et 17 ont chacun 30 pieds de face à la rue Force sur 170 pieds 6 pouces de profondeur.

4o—Un îlet situé dans le même District, désigné par le No 164, compris entre les rues Vertu, Peintres, Magistrats et Des Arts, ayant, au pied anglais, 309 pieds 6 lignes de face aux rues Magistrats et Vertu et 319 pieds 5 pouces 6 lignes de face aux rues Peintres et Des Arts. Le dit îlet est divisé en 26 terrains Nos 1 à 26.

5o—Huit terrains situés dans le même District, dans l'îlet No 99, compris entre les rues Industrie, Monroe, Gordon et la Promenade Florida. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 à 9 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la promenade Florida, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6o—La moitié indivise de l'intérêt dans un morceau de terre situé dans la paroisse de Livingston dans cet Etat, sur le côté occidental de la rivière Tickfaw, contenant 173 79/100 d'acres, désigné par les Nos 1 et 2 de la section No 12, township No 8, Range No 6 Est. Les améliorations comprennent une petite bâtisse en bois.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant W. H. Peters, notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 déc—27 3 10 15 jan

Succession de John Fisher.

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis—Les propriétés suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir:

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 de l'îlet renfermé par les rues Bons-Enfants, l'Avenue Lafayette et les rues Port et Morales, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 105 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 4 est vendu avec une maison de trois chambres et une galerie, citerne, puits, latrines, &c.

Le lot No 5 est vendu avec une maison de quatre chambres, galerie et deux cabinets, citerne, puits, latrines, &c, &c.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date, endossé à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant A. Dreyfous, notaire public.

Aussi—La même jour à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu rue des Bons Enfants, entre la Promenade Lafayette et la rue de Port.

Un lot de meubles meublant.

Conditions—comptant. 31déc—4 10 et 15

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis:

La négresse créole BIJOU, âgée d'environ 22 ans, parlant anglais et français, avec son fils, OCTAVE de 2¼ ans; Bijou est cuisinière, domestique de maison et garde d'enfant, garantie des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions—Comptant.

Acte par devant F. Percy, not. pub. 11 jan

Bonne Cuisinière et Blanchisseuse.

PAR CHS. E. FORSTALL Encanteur.

IL sera vendu samedi, 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

La mulâtresse Celina, âgée d'environ 22 ans, de [illegible] parlant français pur, excellente cuisinière, bonne blanchisseuse, repasseuse, intelligente, peu coiffeuse et domestique de maison. Garantie sous tous les rapports et vendue par nécessité.

Conditions—Comptant

Acte pardevant A Dreyfous, notaire public

11 janv

Vente pour cause de liquidation — Vins fins très vieux, du Haut Médoc, vins de dessert et autres en barriques et en caisses.

PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI, 20 janvier 1859, à 10 1/2 heures A. M, il sera vendu à l'encan, au magasin No 21 rue Conti, par ordre de M Joseph Lacoutare, importateur.

3 barriques vin de dessert—Ht Médoc 1848
12 do do do do 1849
22 do do do do 1850 et 1851
124 caisses vin de dessert cru Fellonau, près chateau Giscours, 1852
111 caisses vin de dessert cru Fellonau, près chateau Giscours 1852
25 caisses vin du cru Fell nau
18 caisses de fort vin de vie bogeac, champagne, vin blanc, &c.

N B—M. Lacoutare garantit ces vins pour la provenance et la qualité, et comme étant exempts de tous mélanges, les vignes du crû Fellonau étant du chais de son crû Fellonau ou chez les propriétaires limitrophes du chateau Giscours, ses voisins.

On vendra au détail par lots à la convenance des acheteurs.

Conditions—Libérales. 11 janv

L. C. CRESSON,

PEINTRE—No 99 rue Bourbon,

DECORS—LETTRES—ATTRIBUTS,

IMITATION MARBRE, BOIS, etc.

No 99, rue Bourbon, près l'encoignure St-Louis

9 déc—6

MERCHANT'S HOTEL, encoignure des rues St Charles et Canal—Le soussigné, propriétaire de l'établissement ci-dessus désigné, annonce à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, au coin des rues St Charles et Canal, un HOTEL DE PREMIER ORDRE pour tous les voyageurs. Il a récemment pourvu aux besoins de l'établissement. La table sera garnie de tout ce que le marché pourra fournir. Il espère se rendre digne du patronage du public.

23 fév—1an J. DE BAUN, propriétaire

ECOLE D'EQUITATION,

130, RUE DU BASSIN, ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

M. F. DETOT a ouvert à l'adresse ci-dessus, une grande école d'équitation à l'usage des familles. Il a dans ses écuries des chevaux dressés avec le plus grand soin—Son manège est vaste et propre à tous les exercices d'équitation. Il invite le public à le visiter. L'établissement sera ouvert tous les jours jusqu'à 10 heures P. M. Les plus minutieuses précautions seront prises à l'égard des enfants.

Pour les conditions d'admission à l'école, s'adresser au manège, 130, Bassin.

Dressage de chevaux de selle pour dames et cavaliers. 20déc—6m

ARGENT!—ARGENT!

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 47,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc. et sur toute sorte de marchandises en général.

☞ VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—ab

F. DUREL & Co.

Marchands de fournitures de bureaux, Imprimeurs et Relieurs,

RUE DE CHARTRES, No. 27.

VIENNENT de recevoir et offrent en vente, à des PRIX TRES MODÉRÉS, les articles suivants:

Le TARIF des Etats Unis, une nouvelle édition, Le livre du CHANGE STERLING, par Price, do du CHANGE FRANÇAIS do

Les TABLES D'INTERETS circulaires à 6, 7 et 8 0/0

Un grand assortiment de Porte-monnaies.

Un bel et grand assortiment de Porte crayons et Porte-plumes en or, argent, et caoutchouc, Plumes d'or des marques suivantes: BROWN, Union Cy, Dawson, Warrent & Hyde, Smith & Tood, Mabie Smith & Co, Willmarth & Clausman, Myer Phineas, Morton & &c. &c.

Plumes d'or françaises, article extra.

Canifs de Rogers & de Crookes première qualité.

HERPER COIN DETECTOR, instrument par le moyen du quel on peut savoir de suite si les monnaies américaines sont bonnes ou fausses.

Boites en ferblanc anglaises très fortes, extra. Carmin français, garanti, sable bleu, et un grand assortiment de papier français pour registres.

P. DUREL & Co,

13 déc No 27 rue de Chartres

Ancienne maison Vincent

Encoignure Royale et St-Pierre,

MM. DEBBORS & BONNECAZE ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont acheté de J. Lefèvre l'ancienne MAISON VINCENT qu'ils se proposent de remettre sur le bon genre du fondateur qui lui a valu à juste titre cette bonne réputation.—Pour cela, ils ont eu à faire de grands sacrifices, aussi, sont-ils en mesure d'exécuter toutes commandes qui leur seront adressées, avec soin et exactitude digne de leur maison.

Ces messieurs informent le public qu'ils ont UN LUNCH ouvert tous les jours.

Pièces froides au détail,	Banquets,
Punch au champagne,	Noces,
Repas de corps,	Bals et soirées.
Chocolat et Café.	

☞ On demande deux apprentis. 4 nov—3m

A LIVRER par le navire Ellen Elizabeth, attendu de Bordeaux:

350 barriques vin rouge;
20 do vin blanc;
140 barils vin blanc;
3000 caisses vin rouge;
485 do vin blanc;
46 demi barriques vin rouge Château Dillon;
15 do do vin blanc supérieur;
249 caisses vin rouge supérieur;
14 do do Château Lafitte;
175 paniers de 100 bouteilles vides;
25 do de 200½ do do.

C CAVAROC & Co,

3 jan—3 144 rue Royale

MARRONS—50 barils marrons frais, qualité supérieure, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

11janv 29 rue Conti

DE HORTETTERS BITTERS—10 caisses de 12 bouteilles chacune de cet excellent bitter, à vendre par QUETROUSE & LANGSDORFF,

9janv 13 et 15 rue St-Louis

MIEL—10 tierçons du meilleur miel de Cuba, venant d'être reçus par le brick A A Chapman; arrivé de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,

29 déc No 19, Nlle Levée en face du Natchez Alley

EN magasin et à vendre par le soussigné—50 barriques vin rouge pour famille, de 1856; 30 quarts Cognac Vve Lecoq 1836; 10 do de Lecoq père et fils, 1830; 4 pipes genièvre de Hollande; 150 gallons genièvre de Hollande en damejeannes de 5 gallons chaque. PAUL LACROIX,

[illegible] 13 rue Toulouse

HUILE D'OLIVE, Vermicelli—1000 paniers huile d'olive Bacigalupi, 12 bouteilles
500 caisses vermicelli d'Italie
100 do pâtes fines, reçues tout récemment et à vendre par [illegible]

10 janv 9 et 11, rue Jefferson

MORUE—200 caisses [illegible] à vendre par GALLOSO & PASCAL

30déc 57 et 58 Vieille Levée

POMMES de terre—[illegible] barils pommes de terre du Nord, [illegible] à vendre par GALLOSO & PASCAL

[illegible] 57 et 58 Vieille Levée

TABAC de [illegible] pour [illegible] à vendre par [illegible]

30déc [illegible] 56 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Jolie résidence pour un jeune couple—située à la rue Roman—et sans réserve.

PAR P. & P. H. DEVERGES,

P. H. DEVERGES, encanteur,

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au premier.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 15 courant, à midi, dans la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Dumaine et St-Philippe, mesurant 30 pieds de face à la rue Roman, sur 36 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie maison haute en bois de 2 appartements à feu, une cuisine haute en bois de 4 appartements à feu. La maison ainsi que la cuisine sont couvertes en ardoises et sont en parfait état. Aussi une grande cuve de la capacité d'environ 2000 gallons, un grand puits fait en briques et cimenté, d'une grande profondeur. La cour est pavée en briques et en partie macadamisée. Il existe par cette propriété un grand hangard servant d'écurie, de lavoir et chambre à charbon. La banquette est faite et payée. Cette propriété ne se trouve qu'à un demi îlet de la ligne d'omnibus de la rue Dumaine et les tuyaux du water works ne sont qu'à une petite distance de la maison.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Moitié comptant et l'autre moitié à 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue et intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente, et en cas de non paiement à maturité ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an. Les bâtisses devront être assurées par l'acheteur et la police d'assurance transférée au vendeur jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Nelvil Soulé, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4 jan

Esclaves créoles de valeur.

PAR J. A. BEARD & Co,

(Gardner Smith, encanteur.)

IL sera vendu samedi, 15 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves suivants:

1o—ANDRENETTE, mulâtresse, âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière et domestique de maison, bon sujet, avec ses sept enfants, savoir:

2o—THEODORE, mulâtre, âgé d'environ 18 ans, excellent cuisinier et bon valet de maison,

3o—THEOPHILE, mulâtre, âgé d'environ 13 ans, bon domestique de maison, et excellent palfrenier;

4o—AMELIE, mulâtresse, âgée d'environ 12 ans, bonne domestique de maison;

5o—ONEZIPHORE, mulâtre, âgé d'environ 10 ans;
6o—GERMAIN, do do do 5 do
7o—JOSEPH, mulâtre, âgé d'environ 30 ans.
8o—LEONTINE, mulâtresse, do do 6 mois

9o—EUPHEMIE, do âgée d'environ 42 ans, cuisinière et domestique de maison, et bonne couturière, avec ses cinq enfants, savoir:

10o—EMILIE, mulâtresse, âgée d'environ 18 ans, domestique de maison et couturière;

11o—BRIDGET, mulâtresse, âgée d'environ 16 ans, domestique de maison et couturière;

12o—JEROME, mulâtre, âgé d'environ 10 ans, très intelligent;

13o—CLEOPHALE, mulâtre, âgé d'environ 8 ans;

14o—Un petit enfant âgé d'environ 14 mois. Tous ces esclaves sont pleinement garantis.

Conditions—Moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit avec billets approuvés portant 6 0/0 d'intérêt avec hypothèque sur les dits esclaves, si on l'exige. Les actes de vente pardevant D. J. Ricardo, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4janv—11

GRANDE VENTE DE TERRAINS, PROPRES A BATIR, SITUÉS DANS LE PREMIER ET SECOND DISTRICTS, A 1, 2, 3 et 4 ANS DE CRÉDIT.

HAR P. & H. DEVERGES.

H. DEVERGES, encanteur,

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er

IL sera vendu à l'encan, le samedi, 29 courant, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, les terrains ci après décrits, savoir:

10 LOTS DE TERRE situés dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Cortez et Télémaque, étant les numéros de 1 à 10 inclusivement.

22 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Broad et Dorgenois, désignés par les numéros de 1 à 7 et de 11 à 14, faisant face sur les rues Orléans et St Pierre.

27 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier compris entre les rues Toulouse, St-Pierre, Broad et Sixième, désignés par les numéros de 1 à 37 inclusivement.

23 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier compris entre les rues Ste Anne, Dumaine, Quatrième et Cinquième, désignés par les numéros de 1 à 26 inclusivement.

19 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Jackson, Salcedo, Lopez et Canal, numérotés de 4 à 10 inclusivement.

23 LOTS DE TERRE bornés par les rues Dumaine, Ste Anne, Première et Seconde.

8 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Broad et Dorgenois, formant l'encoignure des rues St Philippe et Dorgenois étant les numéros 16, 17 et 18.

10 LOTS DE TERRE compris entre les rues St-Pierre, Canal Carondelet, Rochebiave et Tonti, tous faisant face à la rue St Pierre et numérotés de 1 à 4 et de 11 à 16

16 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Promenade Carondelet, St-Pierre, Miro et Tonti.

16 LOTS DE TERRE renfermés par les rues Promenade Carondelet, Toulouse, Quatrième et Van Buren, désignés par les numéros de 12 à 15

2 LOTS DE TERRE compris entre les rues Première, Seconde, St Philippe et St John, désignés par les numéros 21 et 22.

6 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Toulouse, Quatrième et Cinquième, étant les numéros 5, 6, 7, 8, faisant face à la rue Toulouse et 17 à 20, faisant l'encoignure des rues St Pierre et Cinquième.

1 TERRAIN formant l'encoignure des rues Dumaine et Cinquième désigné par le numéro 23.

36 LOTS DE TERRE formant l'îlet entier borné par les rues St John, St-Pierre, Toulouse et St Louis, désignés de 1 à 36 inclusivement.

12 LOTS DE TERRE désignés par les numéros 11, 12, 13, 14 et formant l'encoignure de la Promenade Carondelet et de la rue Van Buren.

14 LOTS DE TERRE désignés par les numéros 18 à 24 inclusivement et 27 et 28 de l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Bernadotte et St Patrick, et faisant face spécialement à la rue Conti.

16 LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Olympia et St Patrick, désignés par les numéros de 1 à 16 inclusivement.

Tous les terrains ci-dessus désignés seront vendus d'après des plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente. Ces terrains sont parfaitement bien situés pour bâtir et sont dans la meilleure partie de la ville. Parmi eux se trouvent des emplacements convenablement situés pour y établir soit des jardins potagers ou des vacheries.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. En cas de non paiement à leur échéance les billets porteront intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvelier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 jan

Succession de feu La Commagère.

Maison dans la rue Dumaine, près la rue Royale, avec actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 17 décembre 1858 dossier de la Cour No 14,028, il sera vendu à l'encan, SAMEDI 29 janvier 1859, à midi, dans la rotonde de l'hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste Anne Royale et Bourbon. Ledit terrain a, au pied français 30 pieds de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison briquetée entre poteaux, No 83, ayant quatre chambres, avec galerie sur la façade et derrière, deux cabinets, etc., une cuisine en briques, à étage, ayant six chambres, un cabinet etc., puits, lieux d'aisance, etc. Ensemble 110 actions du stock de la Banque des Citoyens de la Louisiane, lesquelles ont été réduites à 102 actions.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet pour actions (stock note) de $5050, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, échéant le 1er janvier 1860, et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque. Pour la balance de l'adjudication, 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et garanties par hypothèque sur ladite propriété.

L'acte de vente pardevant M. Doriocourt, notaire public. 29 déc—15,27,28,29 jan

Maison dans la rue Morales.

Succession de feue Marie-Baptiste-Pierre Carmouche, f. c. l., femme de P. Favello Bascar.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 décembre 1858, dossier de la Cour No 14 175, il sera vendu à l'encan, SAMEDI 29 janvier 1859, à midi dans la rotonde de l'hôtel St Louis, pour le compte de ladite succession:

Un certain terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Bons Enfants, Morales, Musique et l'Avenue Washington. Ledit terrain a 17 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Morales, sur 136 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois ayant trois chambres et une galerie, une cuisine en bois ayant deux chambres. La banquette est faite de briques, cailloux, etc.

Termes et conditions—La moitié comptant; la balance à un an de crédit, en billets divisés en coupons et garantis par hypothèque sur ladite propriété. Les dits billets porteront 8 pour cent d'intérêt après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées contre les risques de l'incendie, pour au moins $600 et pour un an

L'acte de vente pardevant M. A. Dreyfous, notaire public 29 déc—15,17,28,29 jan

Chaudières anglaises à sucre.

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIERES PER BATT

54 x 20 pouces	72 x 2 pouces
56 x 14	64 x 20
60 x 22	76 x 20
	84 x 30.

CHAUDIERES DU FER FONDU.

48 x 18 pouces	52 x 20 pouces
54 x 20	58 x 21
7 x 26	76 x 28

Les ordres seront exécutés avec promptitude par

6nov JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville

Vins de Bourgogne!

25 caisses vins rouges, Clos Vougeot, Nuits, Chambertin, Romanée, Beaune

16 do vins blancs, Montrachet, Chablis, Meursault, etc

En magasin et à ven par HENRY VALETON,

29 déc 20 et 22 rue Bienville

A. Carrière. E. Bordelois

A. CARRIERE & Co

IMPORTATEURS,

No 25, rue de la Vieille Levée,

ONT constamment en mains un grand assortiment de Vins, Liqueurs, Eaux-de-vie et Conserves.

7 juillet—

C. M. Rutherford. O. B. Chapin

RUTHERFORD & CHAPIN,

Agents-Commissionnaires pour l'achat et la vente d'esclaves.

Bureau et Dépôt,—68, rue Baronne.

24nov—3m *Nlle-Orléans, Lne.*

J. T. BELKNAP. GEO. E. SEARS

BELKNAP & SEARS,

Courtiers de produits,

No 166, rue Gravier.—NOUVELLE ORLEANS

18 oct—1an

156, rue de Chartres.

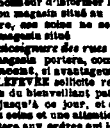

Le soussigné vient de recevoir un bel assortiment de LUSTRES, CHANDELIERS PENDANS pour l'usage du gaz, des meilleures fabriques du Nord, de France et d'Angleterre. Il offre à les vendre à prix modérés.

Il pose les installations et tuyaux à domicile, par autorisation de la Compagnie du Gaz.

Sept—6m J. B. MONIE.

F. LEFÈVRE,

Successeur de

J. VINCENT,

A l'honneur d'informer le public qu'ayant vendu son magasin situé au coin des rues Royale et St-Pierre, ces soins ne seront dorénavant portés qu'au magasin situé

A l'encoignure des rues Canal et Carondelet.

Ce magasin portera, comme par le passé, le nom de **Vincent**, et avantageusement connu.

M. LEFEVRE sollicite respectueusement la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, et espère le mériter par les grands soins et une attention toute particulière qu'il apportera aux ordres qui lui seront confiés.

Toutes commandes pour

Bals, Soirées, Dîners, Soupers, Noces, Baptêmes, &c.,

qui lui seront données, seront exécutées avec le plus grand soin et la plus grande exactitude.

M. LEFEVRE annonce au public et aux dames principalement, que MARDI 2 NOVEMBRE, il commencera le LUNCH.

F. LEFEVRE,
Successeur de J. VINCENT,
Encoignure Canal et Carondelet.

P. S.—Tout ordre pour la campagne sera rempli avec soin et exactitude. 1 nov

BŒUF—100 barils mess pour famille; 60 demi-barils do de; à vendre par GALLOSO & PASCAL,

30déc 57 et 58, Vieille Levée

BACON—50 boucauts plats-côtes, épaules et jambons, à vendre par GALLOSO & PASCAL,

30déc 57 et 58, Vieille Levée

VIANDE sèche salée—50,000 livres plats-côtes, épaules et jambons, à vendre par GALLOSO & PASCAL,

[illegible] 57 et 58, rue Vieille Levée

MAQUEREAUX—300 barils gros maquereaux No 3 et de rivage, à vendre par GALLOSO & PASCAL,

57 et 58 rue Vieille Levée

ORGE perlée—20 barillets orge perlée fraîche, venant d'être reçus, en magasin et à vendre, par DONNELLY, BEZZINA & Co,

9 déc 66 et 70 rue Tchoupitoulas

AMANDES—40 balles à coques dures, à vendre par [illegible]

VENTES A L'ENCAN:

Succession de Jérôme Authement.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu de deux ordres de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] décembre 1858, docket de la Cour No 14,803 il sera mis en vente publique le samedi, 15 janvier 1859, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, pour le compte de la dite succession:

LOUISE, âgée d'environ 47 ans, domestique de [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction avec 6 pour cent d'intérêt du jour de la vente et garanti par hypothèque sur la dite esclave.

Acte de vente pardevant O. de Armas, notaire public. 16 déc—10 18 30d 7 et 15 jan

200 caisses bottes, souliers et brodequins sans réserve.

PAR E. ROGER & Co.

SAMEDI, 15 janvier, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan No 25, rue de la Vieille-Levée, sans réserve, pour clore diverses consignations—

200 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants, comprenant un magnifique assortiment.

Conditions à la vente. 14janv

Une famille d'esclaves jolis sujets à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 15 du courant, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:

La négresse LIZZY, âgée de 27 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; ses trois enfants, Sarah Jane, âgée de 10 ans; Patience, âgée de 5 ans; Jackson, âgé de 2 ans.

Les susdits esclaves sont hautement recommandés; ont été élevés au Mississipi, ont été acclimatés l'été dernier et sont pleinement garantis.

Conditions—La moitié comptant; la balance à 6 mois de crédit, en billets acceptés, approuvés en ville et 8 pour cent d'intérêt ajouté.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

14 janv—2

Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 15 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane:

Linons imprimés, jaconas français, barèges imprimés, robes organdi et barège, indiennes de fantaisie, cotons blanc et écru, flanelles, toile d'Irlande.

EGALEMENT:

Une grande facture de broderies françaises.

14 janv

Cotonnades, Alpacas, etc, etc.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu SAMEDI, 15 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25 rue de la Douane,—

15 balles cotonnades françaises;
30 douzaines jupons Malakoff cordés;
2 caisses cotonnades américaines;
1 do alpacas super noirs. 14 jan

Articles pour cordonniers et personnes tenant maison.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, encoignure des rues St Louis et Chartres, No 118. Une facture assortie, telle que paillassons de Manille, brosses à main, balais de crin, 100 gr. lacets de souliers. Egalement, 5 doux peaux de maroquin, souliers, bottes et brodequins et un assortiment général de marchandises sèches de saison, bonneterie, marchandises du pays et des meubles de seconde main, &c. &c. 13 jan

Esclaves de valeur à l'encan.

PAR C. E. GIRARDEY & CO,

Bureau, No 6, Arcade de Banks.

SAMEDI, 15 janvier, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:

Vingt esclaves de valeur, comprenant nègres de champs, artisants et domestiques, des deux sexes—tous de jolis sujets de choix et garantis.

Conditions—Comptant, ou l'équivalent en excellentes acceptances de la ville. 12 jan

VENTE A CREDIT.

Habillements d'hiver. Chemises blanches, Casquettes, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT

LUNDI, 17 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

4 caisses casquettes pour hommes et enfants.

A 11 heures (au premier)

300 lots d'habillements d'hiver, comprenant un assortiment complet et général.

AUSSI:

80 douzaines chemises blanches américaines.

Conditions à la vente. 15janv

Grande vente sans réserve.

Broderies françaises.

Quatre mois de crédit.

PAR E ROGER & Co.

JEUDI, 20 janvier, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 25 rue de la Vieille Levée.—

200 lots comprenant un assortiment considérable de broderies françaises, consistant en:

1000 Bandes doubles jaconas, broderies françaises petits dessins, cols et 35 cents à $10 chaque

2000 jupons brodés de quatre à huit volants

3000 cols brodés riches et au dernier goût.

—ET—

Une grande variété d'articles de broderies.

Tous les articles sont tous du dernier genre, viennent d'être reçus et seront vendus sans réserve.

Les 200 lots seront exhibés et les acheteurs sont invités à les examiner avant la vente.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à cette vente, qui leur offre une occasion de faire des achats avantageux et de choisir des assortiments rarement offerts en vente à l'encan.

Conditions—Au-dessous de $200, 4 mois de crédit.

15 janv

Grocerie bien approvisionnée et installations.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

LUNDI prochain, 17 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'encoignure des rues Amour et Français, Troisième District—La fonds d'une grocerie établie et bien achalandée. Le fonds d'ustensiles pourra y être vendu en lots au gré des acheteurs. Le stock comprend un assortiment général de liqueurs, vins, comestibles secs, cafés, farine, graisse, beurre, fromage, conserves, poterie, articles en bois, vin rouge et vin blanc en bouteilles et par caisses, liqueurs, savon, eaux-de-vie, etc. &c.

Immédiatement après—Les installations, comptoir, balances, mesures en ferblanc, toute la face du magasin, &c.

N. B.—Cette grocerie établie depuis longtemps et d'un achalandage à mon choix, C'est donc une excellente occasion pour un acheteur en bloc

Conditions—comptant. 15 janv

1,221,000 Cigares de la Havane

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

MERCREDI 26 janvier 1859 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs, MM. Romagosa & Mag, No 30, rue Poydras:

1,221,000 cigares importés directement de la Havane, y compris plusieurs sortes tous les rapports par le conseil des marques.

Pour les conditions, qui seront très libérales, voir les catalogues. 11 jan

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu samedi 15 janvier 1859, à une heure de l'après midi, vis-à-vis de la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

LE BEAU MULET à vendre, d'environ 6 ans, avec harnais; une barouche et un carrosse avec harnais.

Conditions—comptant. 15 janv

Mouchoirs Madras.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue Douane, No 25—

Une caisse mouchoirs Madras,

Bien avarié et vendu pour compte de qui il appartiendra. 13jan

Terrain propre à bâtir sur la rue Claiborne, et à un très long crédit.

PAR P. & H. DEVERGES.

P. H. DEVERGES, encanteur.

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 20 courant, à midi, à la Bourse St Louis:

Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Ursulines, Robertson et St-Philippe, et formant encoignure des rues Claiborne et Ursulines, ayant (mesure américaine) 30 pieds 10 pouces de face à la rue Ursulines, 95 pieds 1 pouce et 6 lignes sur la rue Claiborne, et 95 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne courant de la rue Ursulines à la rue Claiborne. Le tout d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, en date du 31 mars 1858, et déposé en l'étude de M. E. Bouny, notaire public.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets hypothécaires de la somme de $135 chaque, datés du 19 mai 1858 et dus respectivement du 11, 14 mai 1859, 1860, 1861 et 1862, portant intérêt de 6 pour cent par an de leur date, et en cas de non paiement à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et la balance de l'adjudication, comptant.

L'acte de vente pardevant Nelvil Soule, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 janv

Succession de Charles Calvelier.

Magnifique et superbe lot d'instruments d'horloger et de bijoutier, Vin rouge, Meubles, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Bureau, No 52, rue de Chartres.

MARDI 25 janvier 1859, à 4 heures P. M., il sera vendu dans la rue Condé, entre les rues Dumaine et St-Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 13 janvier 1859, pour le compte de ladite succession:

Une superbe collection d'outils d'horloger et de bijoutier, de grande valeur;

7 barriques de vin rouge supérieur;
14 dou saines bouteilles vieux vin;
25 do damejeannes vides, meubles, etc.

Conditions—comptant au moment de la vente.

11 janv—14,18,22,25

Groceries..........Groceries.

PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.

IL sera vendu mardi 19 janvier 1859, à 11 heures du matin, rue de la Levée No 96, entre Montégut et Clouet,

Le fonds d'un magasin de groceries bien assorti et très bien achalandé.

Conditions comptant.

Les personnes qui désireraient acheter le susdit établissement avant le jour de la vente, sont invitées à s'adresser sur les lieux 13janv

Vente sans réserve et à long crédit de beaux terrains situés dans le faubourg Tremé.

PAR P. & P. H. DEVERGES,

P. H. DEVERGES, encanteur.

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er.

IL sera vendu à l'encan jeudi 20 janvier 1859, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, les terrains ci-après décrits:

QUATRE LOTS DE TERRE situés dans l'îlet borné par les rues Rochebiave, Promenade Carondelet, St Pierre et Dorgenois, faisant face à la rue Rochebiave: ces terrains sont très élevés et n'ont pas besoin de remblai.

Cinq lots de terre situés rue Dumaine entre Broad et Sixième, contigus à la station des omnibus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, et 3 ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt du jour de la vente et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 déc

Eau-de-vie française, vins, liqueurs, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 18 janvier 1859, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur M. S. Plassan, No 30, rue de la Vieille-Levée,

300 futailles eau-de-vie française de 1,3, 1,4 et 1,8 de pipes, des marques suivantes: Ribérot, Gibes, Rasteau, Morris, Pellerin, Jac & Cie, Vor Sélts, etc, etc,—Sous les clefs de la Douane.

150 caisses absynthe suisse.
500 paniers Champagne diverses marques.
200 cal ces vin rouge de Bordeaux.

Vins en barriques, cerises à l'eau-de-vie, etc.

Conditions libérales. Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 7janv

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE

RUE BOURBON, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie ou mitieuse.

Les cures obtenues depuis cinq années dans les maladies nerveuses par l'application directe du magnétisme dirigé par Mr Alluard, aidé des indications fournies [illegible]: elle a dans ce genre opéré de véritables résurrections.

Parmi les malades qui se sont présentés, il s'en est rencontré fréquemment dont l'affection datait de fort loin, chez lesquels le mal avait pris des racines profondes; abandonnés par tous les médecins ils se sont vus complètement guéris, après avoir suivi le traitement de Mme Alluard.

Mme Alluard se rend au domicile des personnes souffrantes, et consulte tous les jours. 3nov—3m

SARDINES à l'huile—300 caisses quarts et demi boîtes des marques de F. Martin, de Nantes de G. Bonnet de LaRochelle, à vendre par

TH BAILLY BLANCHARD & Co.

30déc—1f 29 rue de la Vieille Levée

MACARONI, Vermicelli, &c—400 caisses macaroni et vermicelli d'Italie; 16 balles amandes sans coques; 25 balles de coques tendres, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

11janv 29 rue Conti

VENTES A L'ENCAN

Terrains propres à bâtir, faisant face au chemin coquillé de la rue Bienville.

PAR P. & P. H. DEVERGES,

P. H. DEVERGES, encanteur.

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er.

IL sera vendu à l'encan, samedi 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve.

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Rochebiave et Conti, désignés par les numéros 3 et 4. Les terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Bienville, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan qui sera exposé à la vente.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur les terrains vendus, et 6 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur maturité, et en cas de non paiement à échéance ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Nelvil Soulé, notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 déc—23 24,27,28, jan 1,6,14,15

Succession de François Inginack Rillieux.

PAR P. & H. DEVERGES, encanteurs,

Bureau 95, Passage de la Bourse, au 1er.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 novembre 1858, il sera vendu à l'encan, le samedi 15me jour de janvier 1859, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, pour le compte de ladite succession, les propriétés et esclaves ci-après décrits, savoir:

1o Un certain lot de terre situé dans cette ville, au faubourg Tremé, Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 9 de l'îlet numéro 3, compris entre les rues Roman, Prieur, Esplanade et Kerlerec sur un plan fait par J. A. Bourgerol, daté du 16 avril 1839 et déposé en l'étude de Lucien Herman, alors notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure, au pied américain 31 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, sur 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble la maison en briques entre poteaux, cuisine haute en bois, et toutes les autres améliorations et dépendances dudit lot de terre.

2o Deux lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Galvez, Kerlerec et Columbus, désignés par les numéros 1 et 2 de l'îlet numéro 20, sur un plan dressé par Pourgerol et déposé en mentionné. Lesdits lots de terre étant contigus et ayant chacun, mesure anglaise, les dimensions suivantes, savoir: Le lot No 1 mesure 25 pieds 4 lignes de face à la rue Johnson, 153 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété restante, 148 pieds 10 pouces et 1/2 ligne sur la ligne qui le sépare du lot numéro 2, et 14 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond.—Le lot numéro 2 mesure 31 pieds 6 pouces de face à ladite rue Johnson, sur 148 pieds 10 pouces et 1/2 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Esclaves.

JEAN BAPTISTE, nègre âgé d'environ 54 ans, nègre de champ et laboureur.

EULALIE, négresse âgée d'environ 25 ans, blanchisseuse, cuisinière et bonne marchande.

MATHILDE, âgée de 21 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs.

15 déc—16,24 jan 8 14 15

Beaux Terrains au faubourg Tremé, dans l'îlet face à la belle résidence de M. Rodriguez—Vente à long crédit.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu samedi 15 janvier 1859, à midi à la Bourse St Louis, rue St Louis:

2 lots de terre désignés par les lettres A et B de l'îlet renfermé par les rues Tonti, Rochebiave, Hôpital et Quartier, mesurant chacun 30 pieds 4 pouces de face à la rue Tonti sur une profondeur moyenne de 160 pieds.

2 lots de terre désignés par les lettres C et D de l'îlet renfermé par les rues Tonti, Miro, Hôpital et Quartier, mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur moyenne de 89 pieds. (Voir le plan à la Bourse.)

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent à échéance garanti par hypothèque sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public. 10 janv

Propriété au faubourg Tremé.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi 15 janvier 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

UN LOT DE TERRE situé dans l'îlet renfermé par les rues des Ursulines, Hôpital, Marais et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison de quatre appartements, galerie et deux cabinets, cuisine de deux pièces, galerie et deux cabinets, deux citernes, puits, latrines, etc. Les banquettes ont 25 pieds de large sont briquetées et payées. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—$500 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant A. Droit Not Pub

6jan—6

Propriétés de valeur à l'amiable.

PAR C. C. WORD & Co, encanteurs,

Bureau coin Banks rue et Natchez

Belle maison à 2 étages, grande cour, dans un quartier recherché du 1er district.

Très belle maison à 2 étages avec jardin, dans un bon quartier du 2e district.

Quatre grands terrains avec améliorations rues Dauphine et Domaine.

Belle maison à 2 étages, en très bon état, rue du Camp, au dessus de Calliope.

Bonne maison à 2 étages, No 422 Maraigny, avec 2 terrains.

Petite maison rue Perdido, entre Clouet Franklin, cottage rue Philippe, entre Annonciation et Bacchus.

Beau bien de campagne, près de la ville, avec 250 arpents de terre.

Deux maisons à étages rue Poydras, en Poydras et Rempart, à 6 pieds de face sur [illegible] de profondeur.

Maison en briques à 2 étages rue Carondelet, près du Jeu de Paume.

Plusieurs terrains vagues à différents cy et autres.

☞ Les propriétés ci-dessus seront vendues à des conditions avantageuses. 17 déc—1m

ELIE & CHASSAIGNAC,

Successeurs de T. E. Benoît,

No 78, *Rue de Chartres* No 78

IMPORTATEURS

de musique et d'instruments de musique

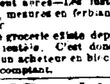

Représentants des célèbres PIANOS FORTE de Henry Herz, auxquels **la grande médaille a été accordée à l'exposition universelle de 1855.** Les pianos ont été reconnus par le jury de l'Exposition de 1855 comme étant de beaucoup supérieurs à ceux d'Erard et de Pleyel.

MUSIQUE française, allemande et américaine, constamment au magasin No 78 rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti. 17 déc

Rue Royale, No. 38.

PIANOS D'ERARD,

SEULE grande MEDAILLE à l'Exposition de Londres. **Médaille d'honneur** à l'Exposition Universelle de Paris.

1re médaille d'or depuis 1819 à toutes les expositions.

L'EXCELLENCE du piano Erard repose d'ailleurs sur l'opinion et l'expérience des plus grands pianistes. Liszt, Thalberg, Prudent, Mme Pleyel, Leopold de Mayer, et une foule d'autres ne jouent que les pianos de cette fabrique.

C'est elle qui fournit le conservatoire de Paris, la cour impériale, et toutes les maisons royales d'Europe.

On trouvera un choix de ces excellents instruments au magasin de J. B. GUIRAUD, rue Royale, 38.

Bourbonne, facteur et accordeur 19 mai

A. CHOPARD & Co,

Marchands de denrées du Nord et de l'Ouest,

No 14, rue Poydras,

Entre Tchoupitoulas et la Nouvelle Levée, en face de la rue du Commerce.

Nlle-Orléans. Lne.

1jn

Avis aux Dames.

280, *Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe*

CORSETS A L'IMPERATRICE,

LES seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public, qu'elle tient à leur disposition [illegible] de corsets élégants et de bon goût et se faire fait un de ces gracieux et magnifiques CORSETS, véritables chefs-d'œuvre de la taille, dont le succès est si grand à Paris.

Madame FLANDRAIN fait une commande, corset de soie pour mariage et en coutil français, corset pour dames enceintes et pour nourrices, ceintures pour relever de couches, brassières, épaulettes, grâce pour enfants, bas lacés pour varices, enfin tout ce qui concerne l'orthopédie pour dames, sur commande de messieurs les médecins.

Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon 14 déc

MARBRE—71 blocs marbre blanc d'Italie; 500 plaques do do, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.

11janv 29 rue Conti

JEAN AUGÉ,

No 63, RUE DE CHARTRES, ENC. BIENVILLE.

MADAME AUGÉ, récemment de retour de France, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, et au public en général, qu'elle a choisi elle-même et avec le plus grand soin, dans les meilleures fabriques et magasins de Paris, les articles suivants qui seront vendus aux prix les plus modérés:

Parures complètes en jais;

Coiffures nouvelles et de fantaisie, pour spectacles, bals et soirées;

Gants véritables Jouvin pour dames;

Peignes d'écailles modèles nouveaux;

Frontaux riches et demi-riches;

Un assortiment complet de Brosserie française, anglaise et américaine;

Caves à liqueurs en palissandre incrustées et garnies en cristal;

Nécessaires garnis et non-garnis, pour dames et messieurs;

Parfumeries superfines, des maisons Lubin, Pinaud, Violet, Gellée frères, &c. &c., de Paris.

Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina;

Eau de Paris et d'Albion, Elixir du Dr Pierre,

Le Régénérateur de Gellée Frères crème de lys pour la peau, crème de concombre fraîche, &c., &c.

Il recommande sa nouvelle composition pour prévenir la chute des cheveux, les faire croître et embellir. Son blanc de perle si avantageusement connu.

Toujours en mains, un choix considérable de perruques, bandeaux, toupets, nattes, frisettes d'un genre nouveau fabriqués chez lui, ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages et bijouteries en cheveux, tels que bracelets, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles de formes nouvelles et variées.

Deux salons de coiffure pour dames et messieurs

Leçons de coiffure. 1janv

CIGARES de la Havane—Nous avons actuellement en magasin un bel assortiment de demi Regalias de Noyent et Londres, Presses, Conchas, Londres et Millares, des marques:

Globo	El Sol,	Washington
Venezuela,	Retica	Gutierrez
Serafina,	Palacio de Cristal,	El Mundo,

et un grand nombre d'autres marques toutes garanties véritables, à vendre par

CABALLERO & BASUALDO,
No 86, Vieille Levée
entre Douane et Bienville

janv

F. MORENO Jr. B. J. MORENO.

MORENO FRERES,

Marchands Commissionnaires.

Importateurs des produits de la Havane

ET

Marchands de sucre et de mélasse de la Louisiane.

No 34, *rue de la Vieille Levée,* entre Douane et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS. 1nov

SOUS les clefs de la Douane—500 futailles eau-de-vie, des marques suivantes:

Achille Petit,	J B Baron,
A Maurell,	J A Guerin,
J. Tournade,	Guillemot,
Boyer,	A & J Yvon.

A vendre par C CAVAROC & Co,

6 janv—6f 144 rue Royale

A PARTIR de ce jour, et d'un commun accord, nous changeons notre raison sociale de "PAUL JUGE FILS & Co," établie en cette ville depuis le 1er février 1849, en celle de PAUL JUGE, FABSY & Co.

PAUL JUGE FILS,
CESAIRE FABSY.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1859.

☞ Dès aujourd'hui nous continuerons comme par le passé, et sous notre nouvelle raison sociale, le même genre d'affaires.

PAUL JUGE, FABSY & CO,

1erjanv—6m 27, rue St-Louis

LIMONS—100 caisses limons de choix de Messine, en débarquement de la barque Alabama, de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

11janv 29 rue Conti

KIRSCH—50 caisses kirsch, Capitaine Lacoultre, en magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & CO.,

20déc 26 rue de la Douane

FROMAGE—50 caisses fromage W. Reserve, à vendre par GALLOSO & PASCAL,

30déc 57 et 58, Vieille Levée

HUILE—150 paniers huile d'olive, en débarquement de la barque Alabama, de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr,

11janv 29 rue Conti